The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

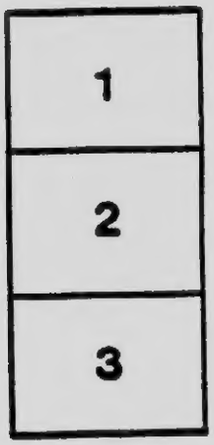

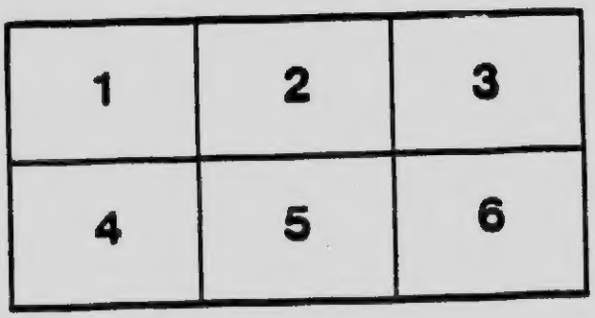

7/(a)

MINUTES

OF A

SPECIAL MEETING

OF THE

ROYAL SOCIETY

OF

CANADA

HELD IN THE

Convocation Hall of Laval University

AT QUEBEC

ON THE TWENTY-SECOND OF JULY, 1908

IN CONNECTION WITH THE TERCENTENARY CELEBRATION OF THE FOUNDING OF THE CITY, AND BY INVITATION OF THE MAYOR AND CORPORATION.

AC901
P3
C.2
no. 3114
P4*v

Edmond Roy.
Docteur ès-lettres.
de la Société Royale du Canada.
et à l'Université Laval.

4

ROYAL SOCIETY OF CANADA

Minutes of a Special Meeting of the Royal Society of Canada, held in the Convocation Hall of Laval University, at Quebec, on the twenty-second of July, 1908, in connection with the Tercentenary Celebration of the founding of the City, and by invitation of the Mayor and Corporation.

MORNING SESSION.

PRESENT, His Excellency, Earl Grey, G.C.M.G., Governor-General, Honorary President of the Society, and the following members:—

J. Edmond Roy, President.
James Fletcher, Honorary Secretary.
Frank D. Adams.
H. M. Ami.
Alfred Baker.
Robert Bell.
Rev. N. Burwash.
W. Wilfred Campbell.
Hon. Thomas Chapais.
Rev. Paul V. Charland.
J. H. Coyne.
A. D. DeCelles, C.M.G.
G. T. Denison.
N. E. Dionne.
Sir Sandford Fleming, K.C.M.G.
Ernest Gagnon.
A. Johnson.
Mgr. J. C. K. Laflamme.
Sir François Langelier.
Pamphile Lemay.
W. D. Lighthall.
P. B. Mignault.
Hon. Pascal Poirier.
Adolphe Poisson.
Adjutor Rivard.
Hon. Judge A. B. Routhier.
Abbé Camille Roy.
Rev. F. G. Scott.
William Wood.
G. M. Wrong.

National Library of Canada Bibliothèque nationale du Canada

The chair was taken at 10 a.m. by the President, Dr. J. Edmond Roy.

In the absence of the Mayor of Quebec an Address of Welcome was delivered by the President of the Institut Canadien of Quebec, the Honourable M. Boucher de la Bruère, in the following words:—

Excellence, Monsieur le Président, Messieurs:—

Le premier magistrat de la ville de Québec, ayant à remplir au milieu de ces fêtes solennelles du troisième centenaire de nombreux devoirs officiels, s'est vu à son grand regret empêché d'assister à l'ouverture de votre session extraordinaire et de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'autorité civique. Obligé par conséquent de se faire remplacer dans cette tâche honorable, M. maire a pensé que, pour faire accueil à votre illustre association, si hautement représentative de tout ce que le Canada compte d'éminent dans les lettres et dans les sciences, l'Institut canadien de Québec, notre ancienne et méritante association littéraire canadienne-française et québecquoise, était tout d'avance désigné à son choix. Voilà pourquoi, Messieurs, c'est le Président de l'Institut canadien qui, au nom des citoyens de Québec, a l'honneur de vous adresser la parole en ce moment.

Il m'est donc permis, il est même de mon devoir de vous dire, messieurs de la Société Royale, vous êtes les bienvenus parmi nous, dans cette vieille cité qui fut le berceau de notre beau et cher Canada et qu'illustrèrent jadis les apôtres et les martyrs de la foi, et les fils héroïques des deux plus grands peuples de l'âge moderne.

La ville de Québec est honorée et heureuse, bien au delà de tout ce que je pourrais dire, des concours précieux qui lui sont venus de partout, pour donner plus d'éclat et de solennité à la célébration du troisième centenaire de sa fondation. Non seulement, en effet, toutes les provinces canadiennes, le gouvernement du Canada, et même l'empire britannique, par sa métropole comme par ses grandes colonies, ont voulu s'unir à nous pour célébrer ce grand anniversaire de la naissance du Canada; mais encore nous avons la joie de voir au milieu de nous, en cette fête de famille, avec les représentants de nos puissants voisins des Etats-Unis, ceux de la France dont nous sommes et dont nous voulons à jamais rester les fils par le sang, par la langue et par la religion; et, tout spécialement, comment notre ville ne serait-elle pas fière de l'honneur qui lui est fait, lorsqu'elle considère que sa Majesté le roi a voulu déléguer, pour le représenter en nos fêtes québecquoises du troisième centenaire, son fils aîné lui-même, Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Tous ces concours nous sont honorables et précieux, et les citoyens de Québec en éprouvent une vive et sincère reconnaissance.

Et pourtant, messieurs de la Société Royale du Canada, à ces fêtes rendues si brillantes par le concert du Canada et de l'Empire Britannique, et jusque par la pompe royale elle-même, il manquerait un cachet particulier et bien précieux aussi, si votre illustre société n'était venue apporter à nos solennités une note scientifique et littéraire du meilleur aloi. Permettez que par ma voix Québec vous exprime sa gratitude.

Québec vous remercie, Messieurs, non seulement d'avoir voulu tenir cette réunion extraordinaire en ses murs et sous le toit hospitalier de cette Université Laval où depuis tant d'années se forme l'âme canadienne-française, suivant les meilleures traditions religieuses et nationales. Il vous remercie surtout de la pensée toute délicate et patriotique qui vous a inspirés, lorsque vous avez décidé de consacrer principalement vos séances à la glorification de Samuel Champlain, le fondateur vénéré de notre ville et de notre patrie.

Si notre histoire "n'a pas une tache de boue ni une tache de sang," comme le disait récemment l'un des plus éminents d'entre vos membres, S. G. Mgr. Bégin, dans un magnifique document sur la célébration du troisième centenaire; si notre histoire brille immaculée, glorieuse, héroïque, parmi les annales des peuples; c'est l'âme, c'est le cœur, c'est l'épée, c'est la croix de Champlain qui écrivit la première page de cette histoire de trois siècles.

Parlez donc, messieurs de la Société Royale parlez longuement de Champlain, l'admirable et vénérable fondateur de Québec. Peu d'hommes offrent à l'éloge une matière aussi riche; chrétien sincère dans sa vie publique comme dans sa vie privée, chef d'état plein de sagesse, naturaliste, géographe historien, le père de son peuple, l'idole des indigènes; voilà les traits principaux de cette figure illustre de Champlain. Et, privilège qui n'est pas loin d'être unique dans la série des grands hommes, il n'y a que du bien, sans restriction, à dire de Champlain.

Monsieur le président, messieurs les membres de la Société Royale, je me reprocherais de retarder plus longtemps le cours de vos importants travaux. Au nom des autorités civiques et de mes concitoyens, je vous remercie encore une fois d'avoir bien voulu vous réunir en notre ville en session spéciale, pour accroître l'éclat de ces fêtes destinées à glorifier l'immortel fondateur de Québec, de la Nouvelle-France et, suivant le mot récent du Pontife romain, de "la noble nation canadienne."

The following opening address was then delivered by the President of the Society:—

Excellence, Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,—

En nous invitant à siéger dans les murs de cette ville à jamais glorieuse et à prendre part aux grandes journées de Champlain, les citoyens de Québec se sont souvenus qu'à côté du Parlement de la nation siège aussi, chaque année à Ottawa, un autre Parlement, celui des lettres et des sciences. Les deux recrutent leurs membres dans tout le Dominion, depuis le Pacifique jusqu'à l'Atlantique, mais tandis que l'un, essentiellement démocratique, sort de la volonté populaire, l'autre, né, j'oserais dire presque au pied du trône, choisit ses membres dans une classe toute particulière. Dans l'un comme dans l'autre, le suffrage peut commettre bien des erreurs, se tromper dans ses choix, mais tous deux ont un mérite qu'on ne saurait leur refuser, c'est qu'ils essaient de travailler du mieux qu'ils peuvent à la grandeur et à la prospérité de la patrie commune.

Ce n'est pas sans dessein que la Providence, après les avoir mis en face les uns des autres en ce pays, a voulu que les gens de lettres et de science de deux races différentes fussent appelés à s'asseoir ensemble dans une même société. Si la langue française enrichit le dictionnaire anglais d'une multitude de mots nécessaires à exprimer des états d'âme et des nuances de sentiments, en retour l'anglais enrichit le dictionnaire français avec des mots d'action. Et c'est le même phénomène qui s'opère chaque fois que les deux races sont appelées à travailler ensemble. L'une, plus mâle et plus positive, donne à l'autre, plus rêveuse et plus portée vers les choses de l'idéal, de l'impulsion et quelquefois le mouvement initial, et celle-ci lui prête ses grâces et ses charmes.

Les préjugés avaient élevé autrefois entre les provinces de notre pays une muraille qui s'abaisse de plus en plus, et quand elle sera disparue complètement on sera bien étonné de découvrir que, derrière, il y avait bien des braves gens.

Nous habitons tous ensemble un grand empire, nous vivons sous le même ciel, nos yeux se réjouissent des mêmes paysages, nous respirons le même air pur et vigoureux, la Providence généreuse couvre d'abondantes moissons les sillons que nous

creusons côte à côte, nous avons les mêmes foyers et les mêmes frontières à défendre, qu'est-ce donc qui peut nous empêcher d'être une même et seule nation—la grande nation Canadienne? Il n'y a plus que sous la paillote du sauvage que l'on rencontre aujourd'hui des haines de race à race. L'incompréhension a bien pu entretenir autrefois dans certaines couches le souvenir des défaites ou des luttes anciennes, mais les esprits d'élite n'ont plus qu'un désir, c'est que la route de l'humanité s'éclaire des phares qu'allument la paix et la concorde.

Avant 1881, les écrivains et les savants de langue anglaise dans ce pays ignoraient pour ainsi dire complètement les productions littéraires de leurs concitoyens d'origine française, et ces derniers ne lisaient point non plus les œuvres qui se publiaient, soit dans l'Ontario, soit dans les provinces du bord de la mer.

Et pourtant deux littératures sorties de la même terre s'élevaient l'une à côté de l'autre.

Il y aura vingt-sept ans au mois d'octobre prochain que notre compagnie fut fondée par le duc d'Argyll qui gouvernait alors le Canada sous le nom de marquis de Lorne. Ce gouverneur, qui était lui-même un écrivain distingué, avait toujours montré une grande sollicitude pour tout ce qui a trait à notre progrès intellectuel. Marchant sur les traces de son épouse, Son Altesse Royale la Princesse Louise, qui venait de fonder l'Académie des Arts, il voulut rapprocher les hommes des deux races qui s'adonnaient aux lettres et aux sciences et que passionnaient les mêmes études.

En se connaissant mieux, disait-il, ils s'estimeront davantage. Il s'établira entre eux des liens de confraternité et de solidarité dont le pays pourra bénéficier.

Avec la gracieuse permission de sa Majesté la reine Victoria, la nouvelle compagnie prit le nom de Société Royale. Le gouverneur choisit lui-même les premiers membres et rédigea la constitution qui fut confirmée par un acte du Parlement fédéral.

L'harmonie et le bon vouloir qui ont régné dans notre compagnie dès le début n'ont jamais cessé de se manifester depuis. Au nom de la littérature, de l'histoire et de la science, des hommes partis de Nanaimo dans la Colombie viennent chaque année fraterniser avec d'autres hommes qui vivent sur les bords de l'Atlantique. Dans nos rangs se rencontrent des archevêques catholiques, des prélats de la cour romaine, des pasteurs protestants, presbytériens ou méthodistes, des professeurs d'université et des hauts fonctionnaires de l'Etat. Ces hommes de races différentes qui sont séparés par leurs opinions ou leurs croyances discutent ensemble des choses de l'esprit, échangent des idées, écrivent côte à côte et publient sous le couvert d'un même volume les résultats de leurs recherches. Leur union n'en est pas une seulement de raison, mais un mariage loyal ou les deux partis s'estiment et se recherchent. On voit aujourd'hui des professeurs des universités de Toronto et de McGill écrire dans les revues de Québec et des professeurs de nos universités françaises collaborer aux revues de langue anglaise, des descendants de loyalistes américains ou des montagnards écossais, et des petits fils de Français dont les ancêtres, il y a trois cents ans, faisaient sécher leurs filets de pêche sur les grèves de Dieppe ou de Honfleur, s'asseoir à la même table pour y résoudre ensemble les problèmes ardus de la science. Les littérateurs ou les savants de toutes les provinces de cet immense pays se consultent et s'entr'aident, se soumettent leurs écrits les uns aux autres, poursuivent dans un élan commun des recherches en tous genres. Quel changement depuis vingt-cinq ans! Il serait présomptueux, certes, de vouloir attribuer à notre seule compagnie tous ces merveilleux résultats, mais on ne peut nier que la Société Royale du Canada ait battu la marche et donné l'exemple.

Le marquis de Lorne assigna aux membres de la nouvelle société la mission d'encourager et d'activer par tous les moyens les études et les recherches littéraires

et scientifiques dans le pays. Il leur conseilla de recueillir les manuscrits relatifs à l'histoire du Canada, de poursuivre la formation d'un grand musée national où l'on pourrait rassembler les collections préparées pas nos savants, enfin, de faire imprimer chaque année des bulletins où seraient consignés les résultats de leurs travaux.

Les vingt-six volumes de Mémoires publiés par notre Société depuis sa fondation sont là pour démontrer que nous avons essayé de faire fructifier la bonne semence jetée en terre par le noble lord. Ces mémoires contiennent, non seulement des études sérieuses en tous les genres, mais encore un relevé fait avec le plus grand soin de tout ce qui a été publié et dit au Canada depuis trente ans sur la littérature et la science. A notre compagnie encore se sont affiliées presque toutes les sociétés littéraires et savantes du Dominion, et celles-ci nous envoient chaque année des délégués rapporteurs de leurs travaux qui siègent avec nous. Ces rapports sont publiés dans nos Mémoires en même temps que nos propres recherches. Et c'est ainsi que chaque année l'on possède comme une revue complète du mouvement scientifique et littéraire canadien d'un océan à l'autre. Grâce à l'aide généreuse que le gouvernement fédéral nous donne, nos mémoires sont distribués à travers le monde entier à toutes les bibliothèques publiques, et ils contribuent à faire connaître le Canada et à le tenir en contact avec les savants et les lettrés de l'étranger, qui nous invitent à prendre part aux délibérations de leurs congrès et qui sans cesse correspondent et communiquent avec nous.

La section française à laquelle le marquis de Lorne a voulu donner une place d'honneur dans notre société ne reste pas inactive dans cette poussée en avant de l'intelligence. L'un de nos anciens présidents le professeur Dawson lui rendait un jour le beau témoignage qu'il n'y avait pas de danger que la langue française mourût jamais dans ce pays quand on la voyait cultiver avec tant d'amour.([1])

Animées d'une noble émulation les quatre sections dont se compose notre société se tiennent sans cesse en éveil et veulent ne rien ignorer de ce qui touche les lettres et les sciences. C'est ainsi que les sections de littérature ont provoqué tour à tour l'organisation du bureau des archives du Canada, la création d'une commission des manuscrits historiques, la fondation d'associations dans chacun des comtés du pays pour la conservation des anciens monuments et des sites historiques; et les sections des sciences ont obtenu la création d'observatoires astronomiques et de stations biologiques, la prise de possession définitive des régions du nord, l'établissement d'un cable à travers le Pacifique pour relier le Canada à l'Australie, et elles étudient à l'heure qu'il est la possibilité de rendre universel l'usage du système métrique.

Depuis le départ du marquis de Lorne, l'intérêt marqué qu'ont pris à nos travaux les gouverneurs généraux du Canada a été pour nous une aide puissante. Nous avons conservé particulièrement la mémoire du marquis de Lansdowne et de lord Minto. Votre présence au milieu de nous, Excellence, en un moment où vous mettez la dernière main à l'organisation de ces grandes fêtes que vous avez inspirées et qui rendront votre nom inoubliable dans notre pays, nous est un gage assuré que vous voulez nous continuer la bienveillance et la sympathie que nous ont témoignées vos illustres prédécesseurs.

Certes, il est beau d'élever devant les hommes assemblés une voix claire et sonore, de leur traduire leurs sentiments confus en des accents qui remuent leur cœur et leur arrachent des applaudissements, de faire passer peu à peu ces sentiments dans l'âme des incertains et les courber sous la persuasion. L'éloquence procure les plus fortes jouissances qu'il soit possible à un homme de connaître. Par elle, il arrive au commandement dans toute sa beauté véritable, le commandement qui repose sur la persuasion et le libre assentiment des volontés. Quand l'orateur peut donner par

([1]) 1888.

la forme une valeur durable à ces manifestations d'un jour, il fait œuvre de lettré en même temps que d'homme d'action, et dépassant le but immédiat, il atteint presque à la postérité.

Le philosophe, l'historien, le savant, qui met en circulation, dans le monde des idées, une vérité nouvelle, ou même une erreur, agit en réalité davantage sur son temps et sur les temps à venir que l'homme d'état par l'accomplissement de quelque dessein politique, ou que l'homme de guerre par le gain de quelque bataille, parce que la pensée demeure et demeurera toujours la forme supérieure de l'action.

Notre compagnie constitue une sélection, elle représente une idée, elle est peut-être un peu fermée. Ce sont là choses faites pour heurter, pour choquer, dans un pays démocratique comme le nôtre. Aussi elle a été quelquefois critiquée, et cela était inévitable.

L'Académie française elle-même était attaquée dès le lendemain de sa fondation. Alors, c'était parcequ'on lui reprochait d'avoir trop de grands seigneurs. Sous la Révolution Marat en voulait à l'Académie des Sciences de n'avoir pas assez rendu hommage à ses œuvres. Aujourd'hui, c'est l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres que l'on accuse de ne pas travailler. Au fonds, c'est toujours la même chose. La Société Royale, comme toutes les autres Académies, est peut-être l'objet secret des vœux de quelques gens de lettres, et l'on peut dire d'elle ce que l'on a dit de sa grande sœur française: "C'est une maîtresse contre laquelle ils font des épigrammes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs, et qu'ils négligent dès qu'ils en ont la possession."

Notre compagnie peut avoir ses défauts et ses défaillances, mais constituée comme elle l'est sur le modèle des institutions du même genre qui existent depuis si longtemps dans les vieux pays d'où nous venons, on ne peut nier qu'elle ait sa raison d'être. Si elle venait jamais à disparaître, le lendemain d'autres académies littéraires ou scientifiques recommenceraient à exister chacune dans leur grenier, car toujours l'humanité voudra cultiver les lettres, ces lettres chéries, douces et puissantes consolatrices, sources limpides cachées à deux pas du chemin sous de frais ombrages, éternellement belles, éternellement jeunes, et si clémentes à qui leur revient.

La Société Royale n'a pas été instituée pour distribuer des prix en cour d'amour. Et quand elle le voudrait, elle ne le pourrait pas, car aucun Mecène n'a encore songé à la doter. Nous n'avons donc à offrir ni de prix Nobel, ni de prix Monthyon, ni de médaille Rumford comme la Société Royale de Londres. Cependant la loi qui nous constitue nous autorise à donner des prix et des marques de distinction à ceux qui publient des ouvrages ou des études approfondies relatives au Canada.

Déjà, en 1884, notre section de littérature française, alors qu'elle siégeait ici même dans cette Université, sous la présidence de l'honorable M. Marchand, couronna les premiers esais littéraires d'un jeune écrivain plein de talent qui est disparu depuis et que les lettres canadiennes regrettent encore. Deux ans après, en 1886, la même section, désireuse qu'elle était d'encourager les jeunes talents et les études sérieuses en histoire, projeta de fonder à l'Académie française un prix annuel qui devait être connu sous le nom de prix de la Nouvelle-France et pour lequel auraient pu concourir des écrivains soit de France soit du Canada. Des correspondances s'engagèrent, mais ce projet très louable ne put aboutir, les règlements de l'Académie de France s'opposant, paraît-il, à une pareille fondation. C'est alors qu'il fut décidé que la société décernerait des diplômes d'honneur à des écrivains canadiens qui se seraient distingués par leurs œuvres. Cependant, depuis 27 ans la société ne s'est pas montré prodigue de ses faveurs. Cette année, à l'occasion de sa visite à Québec, elle a décidé de se départir de sa rigueur, et quelques diplômes seront décernés à des écrivains de la vieille capitale. Nous osons espérer que cet hommage public rendu à leur labeur, en une circonstance aussi solennelle, aura pour eux quelque

valeur. On va parfois chercher au loin des approbations sonores. Peut-être sont-elles plus prisées que les nôtres mais il semble que ce soit déjà quelque chose que d'être reconnu par les siens.

En France, on donne beaucoup à l'Institut, et même des legs dont l'attribution n'a rien à voir avec son rôle littéraire, à tel point qu'il a dû publier une note pour rappeler les donateurs à la mesure. Voici quatrevingt-seize ans que l'Académie se réunit pour célébrer et récompenser la vertu. Non seulement, M. de Monthyon l'a chargé de prononcer chaque année l'éloge de l'action la plus vertueuse, mais encore il lui a légué une rente de 19,000 francs qui est distribuée aux écrivains. Dans une grande séance annuelle l'Académie décerne et les prix de vertu et les prix et médailles littéraires qui lui sont offertes à cette fin par des personnes généreuses. Elle donne de la sorte 108,450 francs en prix littéraires et 66,800 francs sur les fondations destinées aux prix de vertu.

Ajoutons à tout cela 32 médailles d'une valeur de 14,000 francs. Soit 189,250 francs ou $37,850 de notre monnaie. Nous ne parlons pas ici des prix distribués par l'Académie des Sciences qui est encore plus riche que l'Académie française. Voilà comment l'on comprend en France l'encouragement qu'il faut donner aux lettres et aux sciences.

Pour tout homme, quand vient le soir, alors que les voix aimées se taisent, que les enchantements sont évanouis et que la route envahie d'ombre n'a plus de promesses, la pensée se tourne avec une vivacité singulière vers ceux qui souffrent. C'est de là que viennent ces admirables fondations d'hôpitaux et d'asiles dont notre pays autant que tout autre a droit d'être fier. Il est bien permis d'exprimer un vœu, c'est que l'on songe aussi un jour à ces pauvres âmes d'élite que n'ont point tenté les appâts de la fortune et qui consacrent leurs veilles à écrire les grandes actions des aïeux ou à dire en beaux vers des rêves qui ne rendent pas toujours l'humanité meilleure, il est vrai, mais qui lui font au moins trouver la vie plus douce. Ici, comme ailleurs, il est rare que le succès de leurs œuvres assure aux hommes de lettres et de science l'honnête indépendance que voulait Horace, et nous n'en sachons pas qui aient dû à leur plume de ne pas connaître les soucis mesquins qui pèsent sur la première jeunesse.

La Société Royale n'ayant pas de prix à décerner n'a jamais songé à ouvrir des concours littéraires. Il n'y a pas de doute cependant qu'ici comme ailleurs beaucoup de gens possèdent dans leurs tiroirs quelques vers qui ne demandent qu'à en sortir. D'autres ont des essais, des ébauches, des manuscrits qu'ils pourraient mettre en œuvre, mais qu'ils n'osent publier, sachant bien que la vente ne couvrirait pas même les frais d'impression. Notre société—et nous désirons attirer l'attention sur ce point—ne réserve pas ses mémoires à la seule publication des travaux de ses membres. Elle reçoit au contraire les études de tous ceux qui veulent bien les lui présenter, et pourvu que ces études soient de quelque valeur et écrites en une bonne langue courante, elle les publie à ses frais et en donne gratuitement cent exemplaires à l'auteur. Déjà plusieurs jeunes écrivains, qui savaient que nos portes leur étaient ouvertes ont donné l'essor à leurs pensées et se sont fait connaître. Dans les deux sections des lettres comme dans celles des sciences, il y a eu de cette façon des travaux de grande importance qui ont été publiés. Il est à regretter cependant que dans les sections des sciences nos nationaux français n'aient pas suivi l'exemple donné par nos concitoyens de langue anglaise. Aussi, dans ces deux sections les membres qui sont disparus, comme l'honorable Pierre Fortin, l'abbé Provencher, Saint-Cyr, Baillargé, n'ont pas été remplacés. Il ne manque pas pourtant de professeurs dans nos collèges qui pourraient soumettre des mémoires sur des matières de science. Que l'on songe un instant que nos Mémoires, distribués comme ils le sont, dans les sociétés savantes du monde entier, indiquent comme un baromètre l'état de notre mentalité. Que l'on se souvienne que Québec, au milieu du XVIIIème siècle, possédait deux

correspondants à l'Académie des Sciences de France, Sarrazin et Gaultier. Il ne faudrait pas qu'il fût dit que Raynal a eu raison d'écrire que les créoles américains ne se sentaient aucune disposition pour les sciences exactes.

Je viens de vous dire les origines de notre compagnie, le but qu'elle poursuit et les travaux de ceux qui en font partie. Ceux-ci, on les appelle parfois, avec une petite teinte d'ironie, des Immortels.

Immortels! Hélas! Non! Ils meurent, pas assez vite peut-être au gré de ceux qui aspirent à leurs fauteuils, mais enfin ils meurent comme les autres et sans qu'il en soit de leur faute. La garde qui veillait aux barrières du Louvre ne préservait pas les rois de la cruelle cafarde, et ne saurait non plus en protéger nos membres. Dans la section française, pour ne parler que de celle-là puisque nous sommes à Québec, des vingt membres qui furent nommés par le marquis de Lorne, il n'en reste plus que cinq sur nos registres: Mgr Bégin, l'honorable juge Routhier, MM. Paul de Cazes, Pamphile LeMay et Benjamin Sulte. Trois ont pris leur retraite: Sir James LeMoine, l'honorable Hector Fabre et M. Napoléon Bourassa. Les autres: Chauveau, Casgrain, Oscar Dunn, Faucher de Saint-Maurice, Marchand, Marmette, Bois, Tanguay, Tassé et Verreau sont disparus depuis longtemps déjà. Nous venons de perdre cette année Napoléon Legendre, le doux écrivain de la famille et des choses intimes du foyer, et Louis Fréchette, le poète de la *Légende d'un peuple*, dont les vers vibrant comme des coups de clairon chantaient nos gloires nationales.

Afin de remplir ses cadres la section française vient d'élire quatre nouveaux confrères, l'honorable sir François Langelier, juge en chef de la Cour supérieure de Québec, et M. P. B. Mignault, avocat de Montréal, deux juristes dont les commentaires sur le code civil sont consultés à l'égal de ceux des grands maîtres de la jurisprudence de France; l'honorable Rodolphe Lemieux, ministre des postes et du travail, un orateur distingué de la tribune politique et du prétoire, M. Adjutor Rivard, professeur à l'Université Laval, un lettré délicat, dont la prose facile court à travers le *Bulletin de la Société du Parler Français* comme une eau toujours fraîche et jaillissante.

De son côté, la section de littérature anglaise a élu le professeur Wrong, de l'Université de Toronto, qui vient de publier un livre très fouillé sur une de nos seigneuries de la province de Québec. Tous ces nouveaux confrères ont été élus à l'unanimité des voix. C'est la preuve évidente de leurs mérites. Et c'est la preuve aussi que la végétation des académiciens ne s'arrête pas un instant et qu'aux couches anciennes se superposent les couches nouvelles.

Le Marquis de Lorne, notre fondateur, aurait voulu que chaque session annuelle de notre société eût lieu dans les principales villes du Canada à tour de rôle. Ainsi, disait-il, les membres auront l'agrément de voyager, ils acquèreront une parfaite connaissance de leur pays et ils viendront en contact avec ses lettrés et ses savants. Le noble Lord comptait sans les distances énormes qu'il faut parcourir au Canada, et qui auraient obligé nos membres, la plupart professeurs d'Université ou fonctionnaires de l'Etat, à des absences prolongées. Notre société a donc presque toujours tenu ses sessions dans la capitale fédérale. Cependant, en 1891, elle reçut à Montréal l'hospitalité de l'Université McGill, puis plus tard celle de l'Université de Toronto. Depuis, elle est allée tour à tour célébrer à St-Jean du Nouveau-Brunswick et à Halifax les grands événements historiques du voyage de Cabot et de la découverte de la rivière St-Jean par Champlain. L'an prochain, elle ira probablement à Winnipeg.

C'est en 1890 qu'elle reçut pour la première fois l'invitation de venir siéger à Québec. Cette invitation lui était adressée par un homme qui a laissé un excellent souvenir dans votre ville et qui était alors ministre des travaux publics dans le Gouvernement de la Province, je veux dire l'Honorable Pierre Garneau. Un concours de circonstances heureuses a voulu que le fils de cet homme distingué, devenu à son

tour Maire de Québec, reprit l'idée lancée il y a dix-sept ans par son père. Nous l'en remercions au nom de notre société.

Nous venons donc, sur l'invitation du Magistrat qui préside avec tant de dignité et de bonne grâce aux destinées de votre ville, célébrer avec vous le mémorable anniversaire du troisième centenaire de la fondation de Québec. Et voilà pourquoi nous sommes réunis dans cette Université Laval où planent encore les ombres de Holmes de Ferland, de Sterry-Hunt, de Laverdière, d'où sont sortis tant d'éducateurs du peuple, et qui brille comme un phare sans cesse allumé sur la crête de ce superbe promontoire. Nous avons voulu toucher ce coin de terre où les vents jetèrent autrefois la première graine française et où s'enfonce aujourd'hui la racine d'un arbre puissant, afin d'y retremper nos âmes, et comme le héros de la fable antique, nous en relever plus forts et meilleurs.

Le souvenir d'un glorieux Français emplit aujourd'hui le monde. Il y a juste trois siècles, Samuel Champlain, par le miracle de sa volonté, a conquis sur la barbarie le Canada, et a apporté à la civilisation un foyer de plus, Québec. Et c'est pourquoi les orateurs et les poètes de notre compagnie viennent déposer aux pieds de sa statue les hommages de la science et des lettres. Nous l'avons vue cette statue qui domine vos murailles si célèbres, élevée sur le piédestal de rochers qu'il avait lui-même choisi. Et c'est bien ainsi que nous la rêvions: l'une de ces statues antiques dans toute la sève de la vie, le port élégant et ferme, la démarche modeste et aisée, le front éclairé par la pensée et le sourire aux lèvres.

Ah! nous comprenons que les citoyens de Québec soient fiers, jaloux même, d'un fondateur qui a jeté tant de gloire sur ses origines, mais les hommes illustres, une fois qu'ils sont disparus, n'ont plus de famille, ils appartiennent à la postérité. Qu'importe que le foyer disparaisse ou que la tombe même soit inconnue quand le nom est immortel.

Les gens de lettres et de sciences de ce pays se réclament un peu de la gloire de votre fondateur. Champlain a écrit, il a fait imprimer le récit de ses voyages, des traités sur les sauvages et la navigation. Il appartient donc à notre littérature. Qu'il eût le goût des lettres, cela ne fait pas de doute. Les poètes de son temps lui adressaient des vers—des mauvais vers, il est vrai—mais comme il prenait plaisir à les placer bien en vedette en tête de la dédicace de ses ouvrages, il leur a donné l'immortalité. Durant le premier hiver qu'il passa en Acadie, n'est-ce pas lui qui institua, de compagnie avec son ami Lescarbot, cet ordre du Bon Temps dont les membres jouaient la comédie et donnaient des pièces en musique sur la petite rivière de l'Esquille qui baigne les plages de Port-Royal? Ce fut bien là certes la première société littéraire que nous ayons eu au Canada et la première fois aussi que des aborigènes furent élus académiciens. Et quand il vint s'établir sur le rocher de Québec, le père LeJeune nous raconte qu'il avait l'habitude de faire lire à sa table quelques bons auteurs et que tout se passait dans l'habitation comme dans une Académie réglée. Veut-on savoir encore mieux comment Champlain tient à nous? Quand il fut forcé de rendre le fort de Québec aux Kertk il stipula que lui et les missionnaires auraient droit d'emporter leurs livres. N'est-ce pas que voilà une capitulation d'un genre tout nouveau et qui sent bien l'aurore du dix-septième siècle.

Comme la misérable bicoque de Québec se transforme et s'illumine lorsque l'on songe que par les longs soirs d'hivers, Champlain rentré de ses courses en forêt, après avoir peiné tout le jour au milieu des hordes barbares, s'enfermait dans sa chambre pour y lire jusqu'à la nuit avancée quelques auteurs aimés.

Mais ce n'est pas de ce côté que la gloire voulait saisir le père de la Nouvelle-France et fixer à jamais ses traits.

Les Etats-Unis, où il releva pour la première fois les côtes du Maine, les Etats-Unis, où il découvrit le lac qui a gardé son nom, le réclament comme un des leurs.

Le Nouveau-Brunswick l'acclame pour avoir, lui, premier Européen, remonté le fleuve St. Jean. La Nouvelle-Ecosse lui a élevé un monument à Annapolis sur les ruines de Port-Royal. Ontario qu'il a parcouru jusqu'au Lac Huron, et où il a indiqué, 300 ans avant la lettre, la route du futur canal de la baie Georgienne, l'inscrit dans ses annales en lettres d'or. L'Ouest qu'il avait deviné se souvient que ce fut son rêve d'y atteindre, et que le premier, bien avant Lesseps, il proposa de percer le continent à l'Isthme de Panama afin d'atteindre plus sûrement le royaume de Cathay.

Champlain appartient à l'humanité tout entière. Tandis que les découvreurs et les conquistadores de son temps n'hésitaient pas à refouler, à asservir, à exterminer les indigènes, lui voulait qu'on les traitât aves douceur, qu'on essayât de s'en faire des amis, de les civiliser, "estimant, comme il le dit, qu'ils ne sont point tant sauvages qu'avec le temps ils ne puissent être rendus polis." Ce fut son honneur, comme celui de la France, d'avoir voulu appliquer ici cette politique humaine qui était aussi une politique sage. Champlain espérait encore "qu'avec la connaissance de la langue Française les Peaux Rouges concevraient un cœur et un courage Français."

Et c'est parce qu'il voulut prolonger la Patrie Française de ce côté-ci de l'Océan que le Gouvernement de la République envoie aujourd'hui ses représentants et une escadre de ses armées de mer pour le saluere comme un de ses plus illustres enfants.

C'est au nom de la France que Champlain apporta sur nos rivages la paix, la justice et la civilisation. Il y fut suivi par d'admirables et saintes femmes qui installèrent des hôpitaux, soignèrent les malades, et instruisirent les petits enfants. Il y fut suivi encore par d'héroïques missionnaires qui firent pénétrer les lumières du Christianisme jusque dans les plus profondes forêts de l'Amérique.

Ses efforts n'ont pas été perdus, et quoiqu'il arrive, il restera des traces du séjour de la France sur les bords du grand Fleuve St. Laurent.

La postérité acclame à bon droit dans Champlain le merveilleux explorateur, le grand chrétien, le fondateur d'une ville à jamais glorieuse, mais c'est surtout parcequ'il a eu confiance dans les destinées futures du Canada que nous lui élevons des statues, et que nous voulons que nos enfants vénèrent à jamais sa mémoire.

"Celui qui aura trente arpents de terre défrichée en ce pays-là," écrivait-il un jour, "y pourra vivre aussi bien que ceux qui ont en France, quinze à vingt mille livres de rente."

Nous voudrions que cette phrase si simple, si vraie, et si pleine d'espérance à la fois, fut inscrite sur les monuments que l'on élèvera à la gloire de ce grand homme sur la terre canadienne.

Et c'est parce que Champlain appartient à la fois à la France, au Canada, à l'Amérique du Nord et à l'humanité tout entière que tu verras, aujourd'hui même entrer dans tes murs, ô vieux Québec, l'héritier du plus beau trône du monde qui vient déposer au nom de sa Majesté, le Roi, une couronne au pied du Monument que tu as consacré à la gloire de ton fondateur.

Et c'est parce que Champlain a jeté un si puissant rayonnement sur notre hémisphère, et qu'il y a posé les bases d'un grand empire, que tu vois accourir dans tes murs, les peuples de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, pour assister à sa glorification, et à celle de ta dramatique histoire, ô vieux Québec!

Demain, et pendant les jours qui vont suivre, dans tes rues superbement décorées, défileront en des tableaux d'une grandeur et d'une magnificence que rien n'a encore égalé en Amérique, les premiers pionniers du Canada, tous ces hommes qui rêvaient de continents, et qui bravaient la mort, tous ces Achille d'une Iliade qu'Homère n'inventerait pas. Spectacle imposant, s'il en fut jamais, dans un décor de nature qui n'a rien de comparable au monde, et que l'on dirait taillé exprès pour ces grandes scènes.

C'est Champlain lui-même que tout d'abord, l'on verra sortir du fond de cet "affoure d'eau belle et délectable", sur son navire admirablement reconstitué, et s'avancer jusqu'à la vieille ville, couchée sur la falaise comme une frégate à sec, alors que les flottes de guerre de trois pays, salueront du drapeau et du canon. Puis viendront les hommes de la forêt et les femmes du cloître, les découvreurs de fleuves et les fondateurs de villes, les administrateurs illustres et les grands guerriers, les colons courageux et les hardis coureurs de bois, les soldats et les marins du dernier et suprême effort. Nous lirons comme dans un livre ouvert, comme si nous assistions à une histoire parlée, les noms de Tracy et de Laval, de Frontenac et de Talon, de LaSalle et de Joliette, de Dollard et d'Iberville, de Montcalm et de Lévis, de Wolfe et de Murray.

Représentants de la France, cette résurrection du passé aura évidemment pour vous un charme exceptionnel. Les vieux souvenirs qui vous lient à la terre Canadienne ont une vitalité qu'atteste bien la souscription que l'on prélève actuellement chez vous pour le monument de Montcalm. Est-ce que ces spectacles imposants, ce suprême hommage rendu à la valeur de nos pères ne sont pas faits pour vous enorgueillir, vous grandir et vous rassurer?

Vous direz aux vôtres que le culte de l'ancienne patrie subsiste toujours au Canada, dans la langue, le caractère et la religion. Vous leur direz qu'un autre drapeau, il est vrai, flotte sur ces territoires immenses que les Français, champions valeureux, derrière Champlain, fécondèrent par leur héroïsme et leur courage, mais que le sel de la race civilisatrice demeure incorporé au sol à jamais et que les fiers souvenirs frissonnent toujours sur nos lèvres.

Vous leur direz encore la prospérité de notre pays et comment trois millions de Français dispersés depuis l'Acadie jusqu'à la Colombie vivent heureux sous la suprématie politique d'un grand Roi pacifique, votre ami et notre père.

Pour nous tous, à quelque langue et à quelque culte que nous appartenions, quand passeront devant nos yeux ces scènes d'un passé si plein de grandes choses, les souvenirs qui s'éveilleront dans notre mémoire seront ceux des efforts énergiques qui ont donné naissance à un peuple nouveau, la nation canadienne.

Enfin, réunis dans ces plaines fameuses, où deux grandes nations mesurèrent leur courage, et firent voler tour-à-tour la victoire sur les plis de leurs drapeaux, comme si le bon génie qui préside aux destinées de ce pays eût voulu que jamais une race ne l'emportât sur l'autre, nous y verrons ni le coin de terre stérile où deux ministres, Choiseul et Pitt, vidèrent leur querelle, ni le champ de carnage où des hommes s'entregorgèrent, où des victimes tombèrent, où le sang coula. Tout cela est disparu. Le vainqueur n'a pas laissé la trace altière de ses pas dans ces champs où maintenant poussent les blés, où s'épanouissent les fleurs, où le beau ciel de notre pays étend à l'infini sa douceur et sa pureté.

A mesure que le soir descend sur les héros qui combattirent et tombèrent sur ces plaines, que viendra consacrer la présence auguste d'un prince, leurs ombres glorieuses grandissent et se confondent ensemble. Leurs noms s'entremêlent dans une même louange sur nos monuments, sur nos places publiques et dans nos annales.

Et alors que tonneront les canons de la citadelle et des armées de la mer, alors que défileront dans une grande parade d'honneur, ces milliers de soldats rassemblés dans vos murs, portant le même uniforme et acclamant le même drapeau, les deux races qui composent ce pays, confondues, elles aussi, dans un même élan fraternel, entonneront l'hymne national du Canada "La terre de nos aïeux".

Et les témoins de cette scène inoubliable retourneront dans leurs foyers, les yeux pleins de la vision du vieux Québec, glorifié et auréolé, et emportant au fonds de leur cœur cette pensée consolante qu'il n'y a pas de haines éternelles, que la

vertu et la vaillance, en quelque langue qu'elles s'expriment, sont des trésors communs à l'humanité, que la postérité vibre toujours au souvenir des héros, à quelque sang qu'ils appartiennent.

His Excellency, the Governor General, expressed in a few words his pleasure at being present on so interesting an occasion, his appreciation of the work which the Society was doing, his special sympathy with the spirit which had led it to mark its interest in the great commemorative celebration now taking place at Quebec, and his hope that it might in the future render still greater services to the twin causes of literature and science than it had done in the past, and win still wider recognition as one of the most important organs of the intellectual life of Canada.

The Honorary Secretary read letters expressive of regret at being unable to attend the meeting from Field Marshal Earl Roberts and the Honourable Sydney Fisher, Dominion Minister of Agriculture.

The new members, who had been elected at the preceding General Meeting in the month of May, were then presented to the President.

Section I.—The Honourable Sir François Langelier, presented by the Honourable Thomas Chapais; M. P. B. Mignault, presented by the Honourable Senator Poirier; M. Adjutor Rivard, presented by M. l'Abbé Camille Roy.

Section II.—Professor George M. Wrong, presented by Lieut.-Col. William Wood.

Each presentation was accompanied by appropriate speeches from the introducing member and the member introduced. (Three of these speeches have been preserved verbatim and are printed in an appendix to these Minutes).

The following poems in French and English were then read by M. Pamphile Lemay of Section I, and the Rev. F. G. Scott of Section II, respectively:—

CHAMPLAIN

Le Chant des Marins

Où courez-vous?... Le vent s'élève et le flot roule.
Le départ sonne-t-il?... Vive Dieu! Quelle foule!
La grève a des sanglots, mais les cieux sont sereins.
Vogue, barque.... Ecoutez la chanson des marins.

Au levant qui se rose ont pâli les étoiles;
La brise matinale agite au loin les eaux.
Alerte, les gabiers! Hissez toutes les voiles!
La corvette fuira comme les grands oiseaux,
Sans peur mettons le cap vers un lointain rivage.

Adieu, France la grande! Adieu, terre des preux!
Ton nom fera tomber les fers de l'esclavage,
Et passer des éclairs sous les bois ténébreux

Tu berças, vaste mer, notre enfance hardie,
Tes chants nous seront doux sur les bords étrangers,
Notre âme de marin ne s'est pas engourdie,
Et Dieu, qui le sait bien, la garde des dangers.
Que notre barque, ô mer! comme un champ te laboure!
Ne ressembles-tu pas au sol rude et fécond?
N'as-tu pas dans ton sein des fruits que l'on savoure?
Et n'es-tu pas souvent notre tombeau profond?

Maître, mousse, ou gabier, que chacun soit au poste.
Le devoir et l'audace achètent le succès.
Par delà l'océan, va, beau navire. Accoste.
La terre où germeront, demain, des cœurs français.
Ne gémis pas sur nous, vieille France chrétienne,
Si d'une allègre voix nous te disons adieu.
Nous voulons te grandir encor. Quoiqu'il advienne,
Nous n'avons rien à craindre avec le "Don de Dieu."

La Traversee

Vogue, joli vaisseau! Que le flot sombre écume,
Que le rocher battu sonne comme une enclume,
Vogue! Le ciel sourit à ton noble dessein.
Toutes voiles dehors, vogue avec ton essaim
De paisibles semeurs et de marins agiles,
Vers les caps dénudés et les vertes presqu'îles,
Qui dentellent la mer sous le ciel du couchant!

O le murmure doux! ô le soupir touchant!
Qui s'attardent là-haut, parmi tes longs cordages!
C'est l'adieu de la France, à l'heure où ses rivages
Sombrent là-bas; à l'heure où ton blanc pavillon
N'est plus qu'un lis d'écume aux crêtes du sillon.

Et toujours, et bien loin, sous la constante brise,
Le vaisseau fuit. Superbe, il fuit sur la mer grise,
Ruisselant de soleil ou mouillé de brouillards.
Par groupes éveillés, assis sur les gaillards,
Les voyageurs causaient au bercement des ondes.
D'un vol lent vint la brume. Un soir, des lueurs blondes
Rayonnent tout à coup dans son grand voile blanc.
Le vent fraîchit. Penchant, tout gracieux, son flanc
Au souffle inespéré qui gonfle la voilure,
Le navire a repris une vaillante allure.

Il entre dans le fleuve. Il sillonne des flots
D'où l'on voit émerger îles, rochers, îlots;
Les uns, sombres remparts, et les autres, corbeilles

De verdure et de fleurs. Bourdonnantes abeilles,
Qui butinent les clos de neigeux sarrasins,
Des brises, en passant sur les coteaux, voisins,
S'impregnaient des parfums qu'elles portaient au large,
Et la barque roulait sous sa mouvante charge.

La Chanson des Colons

Comme un rideau se lève au théâtre enfiévré,
S'est levé le jour. Haut, et puissamment ouvré,
Ouvré par Dieu lui-même, un cap, sortant des ombres,
Paraît fermer les eaux. Le fleuve, en stances sombres,
Exhale au pied du roc, impassible témoin,--
Son éternel regret de n'aller pas plus loin.

Alors le ciel entend une clameur de joie,
La corvette frémit, et la flamme de soie
Ondule allègrement au faîte du grand mât.
On évoque la France, on pleure, le cœur bat;
La voix du matelot devient une caresse;
L'onde, sous les baisers du feu, s'endort d'ivresse,
Et des oiseaux, ravis, planent au firmament.
Bientôt un chant naïf monte du bâtiment,
Et, tour à tour, les fronts, assombrunis par le hâle,
Vers le ciel où s'en va le couplet simple et mâle,
Se dressent radieux. En disant sa chanson,
Le colon voit mûrir la future moisson.

"Passe comme un coursier sur le flot qui te berce,
Fier vaisseau! Vents, souffles. La terre où nous allons
Est vierge. Mais, demain, la charrue et la herse
Feront germer nos blés dans ses ombreux vallons.

Pour tromper l'ennui, la souffrance,
Tout gaîment alors nous dirons:
C'est encor du pain de la France,
Qu'à l'automne nous mangerons.

J'entends le cri des bois où l'indien se cache,
Le sifflement des arcs, la plainte du désert....
Nous allons au travail. Il faut que notre hache
Ajoute une voix sainte au profane concert.

Et comme cela nous soulage,
Et nous fait aimer nos travaux,
De penser à ceux du village,
Qui ne bûchent que des fagots!

De nos calmes labeurs que l'indien se moque,
S'il l'ose!.. Dès demain, nous serons des guerriers.
Tes colons n'aiment pas, France, qu'on les provoque,
Et leur calleuse main sait cueillir des lauriers.

Prendre le fusil, la faucille,
Triste couplet et gai refrain;
Mais qu'on laboure ou qu'on fusille,
Il faut y mettre de l'entrain.

Nous sommes de semeurs... A d'autres la javelle!
Nous bâtissons des nids que l'amour peuplera.
Nos descendants auront une France nouvelle,
Quand le lis de chez nous, hélas! s'effeuillera.

Si jamais un décret suprême,
France, nous sépare de toi,
Nous garderons toujours quand même,
Ton parler doux, ta vive foi.

QUEBEC

Le chant était fini. La mer cessa de bruire
Et Champlain doucement souriait. On vit luire,
Pendant qu'il contemplait les bords majestueux,
On vit luire pourtant une larme en ses yeux.

Dans l'avenir obscur, Champlain, ton regard plonge,
Vois-tu naître et grandir, en un merveilleux songe,
Un peuple qui saura, dans ces climats lointains,
Se forger à son tour de glorieux destins?
Mais quel que soit ton rêve, ô puissante âme humaine!
Tu sembles commander et c'est Dieu qui te mène!

Et l'on voit tout à coup les bords se rapprocher,
Comme un nœud qui les lie, un énorme rocher
Les domine, superbe, et semble une muraille,
Mais dans l'épais granit le beau fleuve se taille,
Lui sorti déjà grand des hauts plateaux déserts,
Un lit vaste et profond comme le lit des mers.

Québec! Québec! Du pont de la fière carène
L'ancre tombe. O le gai grincement de la chaîne!
Québec, les bois t'offraient leur baume profané,
Et des siècles de nuits dans ton ciel ont plané.
Mais le soleil se lève, et l'ombre s'évapore.
Voici des temps nouveaux qui commencent. Adore!
C'est le réveil. Tout va chanter autour de toi,
Dépouille le mensonge, et, sur ton front, la Foi
Versera les parfums de sa coupe divine.

Québec, sur ton sommet que le ciel illumine,
Au vent qui n'a bercé que des bois assouplis,
L'étendard de nos rois va dérouler ses plis.
Un héros te l'apporte. Il approche, il arrive.
Son pied foule déjà ta solitaire rive,
Ta rive où les vieux pins et les épais fourrés
Devront tomber bientôt; car au champs labourés

Il faudra l'orge blonde et les fenaisons vertes,
Et des colons nombreux, armés de faux alertes,
Avec lui sont venus. Dieu l'a guidé. Tout plein
D'espérance et de foi, le voici:... C'est Champlain!
Fidèle au divin Maître, ouvrier de sa gloire,
Sur le front orgueilleux de ton beau promontoire,
Il burine, son nom. Et, moment solennel,
Il fait de ton rocher un temple à l'Éternel.

Mais quel bruit! Le sol tremble. O l'infernal vacarme!
Cris de rage et de haine! inexprimable alarme!
Orgie ou chant de mort des guerriers sous les bois!
Funèbres hurlements de la meute aux abois,
Et râle plein d'horreur du tigre qu'on égorge!....
Un vent de feu rugit, tel un soufflet de forge.
Lourd et noir, un nuage apporté par ce vent,
S'étend dans les hauteurs comme un linceul mouvant,
Et la voix d'un démon crie à Dieu ce blasphème:
—"Maudit soit l'étranger! Maudit soit le ciel même!"
Et l'enfer applaudit. Partout c'est la stupeur.

L'homme tombe à genoux, la fauve est pris de peur.
Mais voici qu'un éclair a dissipé les nues.
De ses gazons mœlleux, de ses fleurs inconnues,
La forêt fait jaillir d'enivrantes odeurs.
Comme pour adorer, en de saintes ardeurs,
Sous un souffle puissant les grands arbres se penchent;
En des rythmes plus doux les nids joyeux s'épanchent;
L'onde chante un cantique aux fleurs, aux sables d'or;
Les cœurs s'en vont au Christ dans un brûlant essor,
Et l'on entend chanter soudain, comme en un rêve:
—"Béni soit le rivage où l'humble croix s'élève!
Béni soit l'océan! Béni soit le ciel bleu!
Et béni soit celui qui vient au nom de Dieu!"

CANADA.

AN ODE.

Out of the clouds on Time's horizon, dawneth the new Day, spacious and fair:
White-winged over the world it shineth; wide-winged over the land and sea.
Spectres and ghosts of battles and hatred flee at the touch of the morning air:
Throned on the ocean, the new Sun ariseth; Darkness is over, we wake, and are free.

Ages of ages guarded and tended mountain and waterfall, river and plain,
Forests, that sighed with the sorrows of God in the infinite night when the stars looked down,—

Guarded and tended with winter and summer, sword of lightning and food of rain,
This, our Land, where the twin-born peoples, youngest of Nations, await their crown.

Now, in the dawn of a Nation's glory, now, in the passionate youth of Time,
Wide-thrown portals, infinite visions, splendours of knowledge, dreams from afar,
Seas, that toss in their limitless fury, thunder of cataracts, heights sublime,
Mock us, and dare us, to do and inherit, to mount up as eagles and grasp at the star.

Blow on us, Breath of the pitiless passion that pulses and throbs in the heart of the sea!
Smite on us, Wind of the night-hidden Arctic! breathe on us, Breath of the languorous South!
Here, where ye gather to conflict and triumph, men shall have manhood, Man shall be free;
Here hath he shattered the yoke of the tyrant; free as the winds are the words of his mouth.

Voice of the infinite solitude, speak to us! Speak to us, Voice of the mountain and plain!
Give us the dreams which the lakes are dreaming—lakes with bosoms all white in the dawn;
Give us the thoughts of the deep-browed mountains, thoughts that will make us as gods to reign;
Give us the calm that is pregnant with action—calm of the hills when night is withdrawn.

Brothers, who crowd to the golden portals—portals which God has opened wide—
Shake off the dust from your feet as ye enter; gird up your loins, and pass within:
Cringing to no man, go in as brothers; mount up to kingship, side by side:
Night is behind us, Day is before us, victories wait us, heights are to win.

God, then, uplift us! God, then, uphold us! Great God, throw wider the bounds of Man's thought!
Gnaws at our heart-strings the hunger for action; burns like a desert the thirst in our soul:
Give us the gold of a steadfast endeavour: give us the heights which our fathers have sought:
Though we start last in the race of the Nations, give us the power to be first at the goal.

The meeting was then adjourned to the evening.

EVENING SESSION.

The chair was taken by the President at 8 p.m.

The President presented Diplomas of Honour to the following gentlemen who had been unanimously recommended for that distinction on account of the literary merit of their works by resolution of Section I, adopted at a special meeting of the Section held before the Morning Session of the Society:—

M. Gustave Ziciler, of Pa
Abbé H. A. Scott,
Abbé Amédée Gosselin,
M. P. B. Casgrain,
M. Philéas Gagnon
M. Ernest Myrand,
M. H. J. J. B. Chouinard,
M. Eugène Rouillard.

Diplomas which had been previously decreed by the Society, but which had not been completed, were also presented to

M. Adjutor Rivard,
Abbé S. A. Lortie,
M. Pierre Georges Roy.

A deputation from the Ontario Historical Society comprising the following ladies, Mrs. E. Z. Thompson, of Toronto; Miss Machar, of Kingston; Miss Carmichan, of Niagara-on-the-Lake, and Mrs. Calder, of Hamilton, together with the following members of the Royal Society of Canada, Rev. Chancellor Burwash, Mr. J. H. Coyne, and Mr. C. C. James, was introduced by Mr. Marlow Cumberland, M.A., President of the Ontario Historical Society, who spoke in part as follows:—

"We are come, Mr. President and gentlemen, to present to the Royal Society of Canada, the respectful homage, and felicitations of the thirty-one Historical Societies of the Province of Ontario of which we are the Central Organization. We congratulate our Country upon the splendid work which is being done by your Society in promoting the cultivation of History, Science, and Belles-Lettres in the two languages which are the birthright of our united peoples, and upon the exalted commendation which you have been enabled to confer on those who have shown preeminent excellence in their several pursuits.

"We desire to evidence the complete partnership of our English-speaking Province in this festival of the 'Coming of Champlain' with our Compatriots of Quebec.

"Equally with them we rejoice in celebrating the Tercentenary of the beginnings of Canada, and join with the descendants of the hardy Normans in giving loyal and heartiest welcome to His Royal Highness, the Prince of Wales, the Son of our Union King, the lineal descendant of the Normans of old.

"Our Heroes, and our History are blended today; it is for us to work out together, the wondrous future which lies before our Country.

"We thank you for this opportunity of being present at this Meeting of the Royal Society which so fittingly inaugurates the Historic Celebration."

The President thanked Mr. Cumberland for his appreciative remarks and gave a cordial welcome to the Deputation, expressing at the same time his sense of the value of the work carried on by the Ontario Historical Society.

The President then called upon the Honourable Judge Routhier to speak on the topic of the evening, *Champlain and his Work.*

Responding to the President's request Judge Routhier delivered the following address:

Messeigneurs, Mesdames et Messieurs:

En ces grands jours de fête qui rassemblent à Québec tous les enfants du Canada, la Société Royale a cru qu'il était de son devoir de venir incliner devant l'illustre cité de Champlain l'hommage des deux langues qu'elle parle et de ses deux littératures — toutes deux jeunes encore mais pleines de promesses; car, elles ont deux mères glorieuses qu'elles ont prises pour modèles — la littérature française et la littérature anglais.

Nous sommes heureux d'exprimer en même temps nos sentiments d'admiration et de reconnaissance à cette Université Laval que nous considérons aussi comme une mère, au point de vue intellectuel, et qui nous donne ce soir une si généreuse hospitalité.

Et maintenant, mesdames et messieurs j'aborde immédiatement le sujet qu'on a chargé de traiter devant vous, et qui est "La Fête que nous célébrons."

Mon intention est de vous dire quel est le caractère de cette fête, quels spectacles elle offrira à vos regards et quels enseignements il nous semble à propos d'en tirer.

I.

La fête que nous célébrons n'est pas celle d'un seul homme, ni même d'une seule ville. Comme l'a très bien dit Mgr l'Archevêque de Québec, c'est la fête de la nation canadienne.

Si Québec était resté jusqu'à ce jour ce qu'il était en 1608, ou même en 1635, à la mort de son fondateur, nul ne songerait à célébrer le 300e anniversaire de sa fondation.

C'est la gloire acquise depuis, le progrès réalisé par cette fondation pendant trois siècles d'histoire que les deux races prétendent célébrer aujourd'hui. C'est le grand arbre, sorti du grain de sénevé de 1608, qui rassemble aujourd'hui à son ombre ses admirateurs des deux continents.

Et donc, ce n'est pas seulement Champlain, qu'il faut honorer dans cette fête, mais aussi les continuateurs de son œuvre, qui ont pris soin de son petit arbre et qui l'ont fait grandir en l'arrosant de leurs sueurs et de leur sang. C'est trois siècles d'une histoire glorieuse qu'il faut évoquer et faire admirer. Ce n'est pas seulement la naissance, c'est l'accroissement, la transformation, le développement et l'épanouissement admirable d'un petit peuple, qui deviendra grand.

S'imagine-t-on Rome, au siècle d'Auguste, fêtant le septième centenaire de sa fondation, en glorifiant seulement Romulus et sa cité embryonnaire du mont Palatin?

S'imagine-t-on la France fêtant le 10e centenaire de son origine chrétienne, et reléguant dans l'ombre les siècles de Charlemagne, de St-Louis, d'Henri IV, de Louis XIV, et le XIXe siècle pour ne célébrer que Clovis?

Non certes, de telles hypothèses seraient trop déraisonnables. Célébrer le troisième centenaire de la fondation d'une ville comme Québec, ce n'est pas seulement célébrer son établissement, c'est glorifier trois siècles de vie nationale.

Pourquoi cela?

Parce que Québec est la patrie faite monument, la représentation immortelle de toute notre histoire.

Québec a une célébrité, une séduction, et un symbolisme, que n'ont pas tant d'autres villes que vous connaissez, qui sont plus grandes, plus florissantes et plus populeuses.

Québec n'est pas seulement un écrin de pierres précieuses, une châsse de reliques historiques, un musée archéologique du plus haut intérêt; Québec est le berceau du Canada, la cité-mère de la nation canadienne! Voilà son titre de gloire.

Québec symbolise le patriotisme canadien. Il est et doit être pour nous ce qu'est Rome pour les Romains, La Mecque pour les Arabes, Jérusalem pour les Juifs!

Voilà ce qui fait son illustration. Et voilà pourquoi la célébration du 300e anniversaire de sa fondation nous a fait accourir dans ses vieux murs de tous les points de l'horizon. C'est la fête d'un peuple! Voilà pourquoi elle a des proportions si grandes que trois nations ont cru devoir y prendre part. Voilà pourquoi surtout, la France et l'Angleterre ont daigné prendre place à nos côtés dans ces grands jours. Elles font fête à leur enfant. Ce n'est pas l'entente cordiale qui les réunit à Québec, c'est un lien plus fort et plus tendre; car chacune d'elles peut dire vraiment, "Je suis ici chez ma fille!"

II.

Tel est le cadre aux larges proportions de la fête que nous célébrons; et son programme en accentuera le caractère éminemment patriotique.

Devant nos glorieuses mères-patries qui sont venues s'asseoir à notre foyer nous évoquerons nos trois siècles de vie nationale; nous leur offrirons des spectacles historiques qui leur montreront que nous n'avons pas démérité de notre illustre origine.

Cette fête sera une halte de quelques jours sur les premiers sommets de la civilisation que nous avons gravis. Et pendant ces jours de repos et de jubilation universelle nous regarderons en arrière pour mesurer le chemin parcouru, et pour nous encourager à poursuivre notre ascension vers les cimes glorieuses où brillent les grandes puissances qui furent nos mères.

Cette revue de notre passé vous la ferez avec nous, grâce aux tableaux historiques qui vous seront offerts en spectacle, et qui reconstitueront sous vos yeux les grandes scènes de notre histoire.

Un artiste anglais, M. Lascelles, déjà célèbre dans son pays, est entré depuis quelque trois mois dans la nécropole de notre histoire; et son art inconnu jusqu'ici parmi nous a dit à nos morts glorieux: "Réveillez-vous, revenez voir ces lieux que vous avez aimés, et les œuvres que vous avez fondées. Et nos grandes illustrations du passé se sont levées; vous les verrez défiler devant vous —découvreurs, fondateurs, hommes d'Etat, hommes de guerre, prêtres, apôtres et martyrs.

Ce sera notre histoire en tableaux vivants, une espèce de résurrection du passé, donnant l'illusion de la vie d'autrefois

C'est l'impression que l'histoire bien écrite devrait produire.

Elle devrait donner le mouvement aux faits, la couleur aux choses, leurs caractères, leurs gestes, leur vie aux personnages.

Elle devrait bannir les abstractions de ses récits, user et abuser des images, ne pas s'adresser seulement à l'intelligence, mais aussi et surtout aux yeux, aux sens, et aux cœurs qu'elle devrait émouvoir et toucher.

Enfin, l'histoire bien faite devrait rendre la vie au passé, et le remettre en action devant la postérité.

C'est ce que les Pageants de M. Lascelles feront mieux que les historiens.

Mais ces féeries historiques charmeront-elles seulement nos yeux? Non, elles éclaireront nos esprits, et graveront dans nos mémoires de précieuses leçons sur la philosophie de l'histoire.

Nous y apprendrons que des hommes ordinaires ou médiocres sont incapables de fonder une patrie. Il faut des génies, des héros et des saints; car, l'histoire de toute l'humanité en fait preuve—créer est une œuvre divine.

C'est pourquoi elle nous montre à l'origine de tous les peuples des hommes extraordinaires et des actions merveilleuses.

Mais chez le plus grand nombre des anciens peuples, ce merveilleux qui joue un si grand rôle, n'est qu'une fable ou une légende.

Dans notre pays, au contraire, ce merveilleux est vrai. Il est historique. Ce n'est pas de la mythologie. Nos demi-dieux ont vécu. Ils ont accompli les actes prodigieux que l'histoire raconte.

Champlain, Laval, Frontenac, Dollard des Ormeaux, d'Iberville, Vauquelin ne sont pas des héros légendaires.

Et quand Champlain paraît au sommet de notre histoire, ce n'est pas dans l'aube nébuleuse et confuse des origines grecques, romaines et même françaises; c'est en pleine lumière dans le rayonnement éblouissant du XVIIème siècle.

Vous serez peut-être tentés de voir une légende dans cette arrivée de Champlain à bord d'un navire appelé la "Don de Dieu" ; mais c'est un fait historique, et des religieux, dépositaires de la foi chrétienne, le vrai don de Dieu, débarquaient avec lui du même navire, et allaient être le complément nécessaire de la fondation nationale,

Toute une série de faits merveilleux de notre histoire nous montrera de plus tout ce qu'il faut de travaux, d'épreuves, de sacrifices, de sueurs et de sang pour donner la vie à une nation.

Hélas! Oui, les sacrifices sanglants sont nécessaires, et tout peuple-enfant avant d'endosser la toge virile, doit tremper sa robe prétexte dans le sang des martyrs. Martyrs de la foi comme Lalemant, Brébeuf et Jogues, martyrs du patriotisme, comme Dollard et ses compagnons d'armes, comme Montcalm et tous ses braves qui tombèrent au champ d'honneur avant lui, ou avec lui.

Saluez, messieurs, tous ces héros qui arrosèrent de leur sang le territoire national pour le féconder et le sacrer à jamais; couvrez de fleurs la terre où ils dorment—*manibus date lilia plenis.*

Messieurs, il y avait sans doute sur la terre de France, à la même époque, des cœurs généreux et forts qui se dévouaient au service de la patrie.

Mais ceux-là évoluaient sur un grand théâtre, au soleil de la gloire et l'on ceignait leurs fronts de lauriers et de couronnes.

Il n'en était pas ainsi pour ceux qui luttaient ici dans des solitudes ignorées, et qui sacrifiaient obscurément tous leurs rêves d'avenir et tout le sang de leurs veines sans espérer goûter jamais ni les allégresses du triomphe, ni les acclamations de la renommée, ni l'enivrement de la gloire. Pour eux, le patriotisme était une religion, et c'est pour elle qu'ils mourraient.

Montcalm et ses compagnons d'armes ont été des réincarnations des héros antiques, illustrés par Homère; et le bouillant Achille et le prudent Ulysse ne sont pas plus grands dans l'Iliade que ne le sont Montcalm et Lévis dans notre histoire.

III.

Enfin, messieurs, le grand cortège historique qui déversera ses flots d'hommes sous vos yeux vous apparaîtra comme l'image vivante de ce mouvement général

des peuples que l'on appelle la civilisation. La succession des événements vous montrera le développement régulier et la marche progressive d'un peuple— chaque génération transmettant le mouvement acquis à celle qui la suit, et concourant ainsi à l'accomplissement des destinées nationales.

Vous êtes tous j'en suis sûr, des admirateurs enthousiastes de notre grand fleuve; car vous avez tous le sentiment de la grandeur et de la beauté.

Ce merveilleux déversoir des grandes eaux de l'ouest est si grand qu'il forme des mers intérieures et que dans une partie de son cours il ressemble à l'Océan. Il est si pittoresque et si beau qu'il embellit tout l'immense pays qu'il arrose. Il est si bienfaisant qu'il répand sur ses bords la prospérité, le mouvement et la vie.

Et cependant, messieurs, il est un autre fleuve plus digne encore de notre admiration: c'est celui qui charrie des flots humains, qui fait reculer les forêts, qui franchit les montagnes, qui se répand dans les déserts, qui féconde, qui colonise, qui multiplie les villages et les villes, et qui s'en va du Levant au Couchant grossissant toujours ses grandes vagues vivantes.

C'est notre fleuve de civilisation canadienne, qui a pris sa source en France il y a trois siècles, qui traverse tout un continent, et qui va déverser ses ondes jusqu'aux bords de l'Océan Pacifique.

Pourquoi ce fleuve civilisateur, et notre St-Laurent coulent-ils en sens inverse? C'est parce que les hauteurs où ils ont pris leurs sources occupent deux points opposés de l horizon. Le St-Laurent a sa source sur les cimes altières de l'Ouest, et notre civilisation a pris la sienne en Europe.

Où s'élevait il y a trois siècles le plus haut sommet de la civilisation chrétienne?

Vous le savez, messieurs, c'étaient les races latines qui marchaient alors à la tête des nations, et c'était la France qui les surpassait toutes. C'était elle qui imprimait au monde ce mouvement et cette vie qui constituent le progrès de l'humanité. L'axe du monde était à Paris.

L'astre du jour se levait encore en Orient; mais le soleil de la civilisation semblait arrêté sur la France, au zénith de la gloire. Gloire militaire, gloire des lettres, des sciences et des arts, gloire au dehors et gloire au dedans, toutes les splendeurs illuminaient son front, tous les diamants brillaient à sa couronne.

Son souverain s'appelait Roi-Soleil.

Sa grandeur la mettait à l'étroit sur la terre européenne, et elle rêva d'étendre ses frontières jusqu'au delà de l'océan.

C'est alors qu'un courant civilisateur s'échappa de son flanc maternel, et vint former ce fleuve dont vous êtes venus admirer la source première sur le rocher de Québec.

Mais, comme tous les autres fleuves, celui de la civilisation a besoin d'affluents, de tributaires pour grossir le volume de ses eaux, quand les pays qu'il doit féconder sont trop vastes.

Et donc il vint un jour où la Providence des nations jugea il semble, que le courant de France était insuffisant, et elle y joignit comme tributaire la plus grande puissance maritime de cette époque.

Il n'était plus le temps où la Méditerranée était le centre du monde civilisé. L'océan Atlantique était devenu l'arène où les nations européennes se disputaient la suprématie maritime et bientôt cette suprématie appartint à l'Angleterre. Et c'est alors que l'élément britannique vint à son tour déverser son flot civilisateur dans notre immense pays.

Pendant longtemps les deux courants se heurtèrent violemment l'un contre l'autre; mais avec le temps leurs flots se calmèrent, et coulèrent paisiblement dans le même lit.

Et c'est ainsi que notre pays est devenu ce dualisme national, où deux races rivalisent dans le même champ d'activité, et marchent dans l'harmonie à la conquête des mêmes libertés et du bien-être commun.

Faut-il les fusionner et faire des deux courants civilisateurs un fleuve absolument homogène? Faut-il que le tributaire, plus abondant et plus fort, absorbe le petit fleuve originaire?

Nous ne le croyons pas, Messieurs et nous sommes d'avis qu'il est mieux dans l'intérêt de notre patrie que la diversité des éléments subsiste dans l'unité nationale.

Chaque race a son génie particulier, son caractère propre, sa mentalité distincte et ses facultés. Elles se corrigent et se complètent l'une par l'autre, et leur action commune, dans une concorde qui n'exclut pas l'émulation, nous assure un rang d'honneur dans le mouvement général de la civilisation.

Cette fête mémorable nous donnera sous ce rapport une grande leçon en nous montrant la France et l'Angleterre fraternisant sur ces mêmes champs de batailles, où elles ont jadis croisé le fer si glorieusement, et décernant le même honneur aux héros des deux races.

Grâce à Dieu, l'heure des combats entre ceux qui vivent sous le même drapeau est passée. Bien téméraires seraient ceux qui voudraient la renouveler sur un autre terrain.

Dans l'immense étendue de notre pays il y a place pour tous les hommes de bonne volonté, pour toutes les libertés légitimes, pour toutes les aspirations généreuses; et le drapeau britannique qui nous protège à l'extérieur, nous asure à l'intérieur la souveraineté la plus complète.

Tous, nous lui devons notre immuable loyauté et notre filial dévouement.

Rivalisons d'activité, dans le travail et dans l'étude. Produisons des œuvres et des hommes qui soient dignes de notre passé; ayons confiance dans notre avenir et marchons courageusement la main dans la main vers ce grand inconnu. Mais dans nos efforts pour conquérir la gloire et la prospérité des grandes nations n'étouffons jamais l'essor de l'âme et gardons toujours le culte de l'idéal.

Judge Routhier having spoken in French, the President invited the Rev. Chancellor Burwash to speak on the same subject in the English language.

Mr. President, Ladies and Gentlemen:—

There are birthdays in world history as in human life. They transpire not in an hour or a day but in a lifetime, or it may be a century. Such a time was the sixteenth century. A new world was born. New nations began to live. And with their birth the old mother lands took on new life, and so the whole world became larger, nobler, more perfect than before. The eldest of these were not the greatest. Tropical suns and orange groves and mountains of silver are not the nurses of national strength. The fervour of the sunny south gave the world a Columbus and a new Spain, but a sterner and a stronger nature brought forth a new England and a new France. Spain, France, England, the successors of the Romans in the old European world, were the builders of a new world on this North American continent, and after three hundred years that world is still in its infancy and none can certainly predict its future.

For such an event as the founding of a new world or a new nation more than ordinary forces are needful. The age itself must be an age of strength to break away from the old to build up the new. The men who lead the age and the work must be no ordinary men, but men chosen and fitted by Divine Providence for their

task. They must be men of vision and men of will, men understanding the possibilities of the far future, and yet equally wise to use the opportunities of the present. The founding of the new world was not the mere drift of a surplus population to new lands where food was more abundant and the conditions of life more easy. It was the going forth of bold adventurous spirits to conquer the unknown, and only the strongest and best were adequate to the task. It was not submerged slums or criminal courts that furnished the material for the founding of this continent.

And a wonderful age, an age that for two hundred years furnished in Western Europe such a galaxy of talent as was only equalled by Greece in her palmiest days, furnished also the men for this the greatest work of all that time. A Cortez, a Cartier, a Cabot, a Champlain, a Maisonneuve, a Gilbert, a Raleigh, a Penn, a Hudson, the Pilgrim Fathers, these are some of the names which glorified the centuries by their deeds. To be born in such an age, for a man was fortunate, for a nation was glorious.

Among the noblest spirits bred and trained in that age was Champlain. He first saw the light in the little seaport town of Brouage on the shores of the stormy Bay of Biscay, about the year 1567. The sea has ever been the nurse of great men and Champlain was born by the sea, of a family of seafaring people, his father a captain of marine. From a child he was accustomed to battle with the wind and the waves, and with firm and intelligent courage to commit himself to the unknown perils of the deep. This maritime world into which Champlain was born was at this time the arena of the world's most stirring enterprise. The impetus given by the work of Columbus had stirred the thoughts and common talk of every seaport town in all Europe, and was firing the heart of every sailor with ambition to win like glory for himself. It is out of such a condition of vibrating new life that the finest, strongest spirits are brought forth to lead the world's chaotic unrest to great and useful action. Such a leader, combining in himself in rich abundance the rarest elements of success was Champlain.

As he arrived at the maturity of young manhood, Spain was still the foremost of the nations in the work of exploration and in her grasp of the rich territories beyond the seas. So, under the banners of Spain, Champlain enlisted to serve his apprenticeship as an explorer. The two years spent amid the luxuriance of the tropics made him familiar both with the wealth and with the disadvantages of southern lands, and called into exercise his wonderful discernment of natural possibilities.

But the most important result of these two years was to stimulate the eagerness of his spirit to secure for his own loved country something of that expanse of territory which lay ready for appropriation. To this end he early tendered his services to his own sovereign, and in two successive voyages explored the coast of New England from Massachusetts Bay to Acadia, and made his preliminary visit to the River St. Lawrence. All this we may regard as his preparation for, and introduction to, the great work of his life. Of this preliminary work he has left us rich records which evince already a habit of careful and discriminating observation, of accurate record of everything worthy of note, and of a practical judgment and common sense which grasp at once the possibilities and utilities which offer themselves in nature all around him. All these rare gifts he brought to bear on the supreme work of his life the founding of a great northern nation on the continent of North America. In no one thing are these qualities of the man more manifest than in the choice of Canada as the future field of his work. He chose not the sunny south with its lazy, enervating wealth, nor the middle temperate zone with its sandy coasts, but the great St Lawrence with its magnificent waterway, its refreshing breezes and its heavily timbered and fertile banks. And had Britain held fast the empire which he founded, it would have included also the other great river valley

of the continent with its wealth of prairie land. In that judgment we have the foresight of the nation builder, a foresight which marks every aspect of his great work from this time onward.

This same accurate judgment founded on careful observation which led him to choose the great St. Lawrence basin rather than the minor rivers of the South is seen also in his clear apprehension of the chief resources of his chosen country. Agricultural products, furs and timber he recognized at once as the wealth-producing resources of this land. At every step you find him clearing a piece of land and testing the fertility of the soil, by a garden spot here at Stadacona, a field of grain at Hochelaga. In his estimation Quebec itself, and with it New France, was not rightly founded until Hébert and his family had been planted on a little farm in the valley of the St. Charles. In the same common sense practical spirit, the dusky natives of these forests were at once recognized as partners and fellow workers in this task of nation-building by the production and accumulation of wealth. Their furs were the one immediately available source of wealth, and hence they were to be treated as friends deserving of justice and kindliness.

The sagacity of the man in recognizing the possibilities of the country was almost surpassed by the fine moral qualities which made him at once the friend and trusted ally of the red man. Other men robbed them, enslaved them, or exterminated them. He thought only of making them Christians and treating them with justice and humanity. Three hundred years have now passed since Champlain made those humble yet wise and righteous beginnings. The fur trade has extended to the Arctic Seas and the Pacific Ocean, and has produced its almost countless millions of wealth, and the same kindly and just policy toward the Indian tribes has become the law of our land and the proud boast of our Canadian civilization. Hébert's little farm on the banks of the St. Charles has stretched itself up the St. Lawrence and the Ottawa over all the broad acres of Ontario, has leaped over the rock bound shores of the Superior sea, and only found full room for expansion in the boundless prairies of the North West; and to day its first little harvest is represented by 125 millions of bushels of wheat. In like manner first hewn logs of Champlain's habitation have been multiplied by countless millions of timber shipped from this very port, bringing wealth and comfort to both sides of the Atlantic.

No less successful was Champlain in the choice of sites for the first beginnings of his new settlements. At a time when the waterways were the highways of the great movements of humanity, it was almost a commonplace policy to found cities at the mouth of great rivers or at the point of confluence of their great tributaries. Hence Tadousac at the confluence of the Saguenay with the St. Lawrence. But Champlain's active mind sought for other things besides the waterways. He wanted soil for agriculture. He was a sailor and wanted a sheltered harbour for his ships. He was a soldier and wanted a strong position for his fortified defences, and he was a poet and always had an eye for natural beauty and for a situation which, like Jerusalem, should be the joy of the whole earth. Hence he chose Quebec and the judgment of ten generations has but confirmed his choice. But again he judged that trade must be the basis of success in the founding of a colony, and he next looked for a point from which he could command the great lines of trade, and Montreal was his choice, and he selected and cleared the very ground on which stands the great custom house of our commercial Metropolis, and three hundred thousand people to-day confirm his choice.

But the greatest of all the achievements of this great man is, we think, the stamp of character which he impressed upon the people of this new land. We have seen already the many simple common things in which he excelled and which made him so successful in laying his foundations. These simple common things, a keen observer

vant eye, a versatile mind, a power of practical adaptation, of utilizing everything which comes to hand, these are qualities of his race, and it was his preeminent possession of these qualities which made him the leader of that race. Conjoined with these were moral qualities no less important. A rare humanity which linked him in sympathy with red man and white man alike; the lighter joyous view of life which did not forget amusement of his men in the first desparate battles with disease and frost; honour and honesty in all his dealings in the wilds of Canada as well as in the Courts of France. A fine enthusiasm which held him true to the end which he had set before him, to the cause which he had made his own, and above all a profound and reverential religious faith which made him zealous that this new continent should everywhere be governed by the fear and love of God. And is it too much to say that, after ten generations, these high qualities still mark the people whom he planted here? that, as he made the life of the first little hamlet industrious, frugal, keenly inventive, honest, honourable, kindly, cheerful, neighbourly and devoutly religious, so through these three hundred years the noble example has perpetuated itself, until hundreds of villages and hundreds of thousands of homes are today in this land such as Champlain made his first little settlement?

But our portrait of this founder of our country would be incomplete if we did not introduce two of the common dreams of his age which kindled all the fervour of his ardent spirit. Since the days of Alexander, nay of Solomon, and perhaps even beyond, the Mediterranean lands had found in the trade of the far East a source of boundless wealth. But now for centuries the Saracens had barred the way, until, with new conceptions of the sphere, men were learning to turn their eyes to the setting, instead of the rising sun, hoping to find there the highway to the desired riches of India. Into this dream Champlain entered with versatile imagination. In his first voyage it led him to project a canal across the Panama. And now the broad St. Lawrence penetrating far into the interior of the continent and the great inland seas which he discovered still beyond kept alive this hope, that here the pathway might yet be found which would lead him to this golden land. Twelve days travel would, he was told by Vignau, take him to the great salt sea where he hoped to launch his vessel for the East. To-day, from the same Hochelaga, four days' travel carries his children to the greater salt sea, and the wealth of the Indies is within their grasp. In the transcontinental railway and the Empress line of ships the dream of Champlain is fulfilled.

His other dream has a far more important significance. It was that the dusky tribes of Canada might know the living and true God. No stronger motive moved and sustained him in his bold and perilous enterprises than this devout desire. To-day how largely has this pious ambition also been accomplished. The little remnant of his old friends the Hurons dwell near us at this very hour under the shadow of the village spire and cross. His old enemies, the Iroquois, worship to-day before the cross at Oka and Caughnawaga, St. Régis, Tyendinaga and Onandaga. But more than that, for three thousand miles beyond, the Crees, the Sioux, the Blackfeet and the Stoneys, the Flatheads and the Tshimpsheans, the Esquimaux and all the tribes to the Pacific coast and the Arctic Sea have been reached by the missionary of the Cross. Only a few small scattered bands yet lie beyond the saving influence of the Christian Church. In a short time we shall remember, Catholic and Protestant alike, with becoming reverence and honour, the anniversary of our first Canadian martyrs Brébeuf and Lalemand; and when their names are enrolled, as we believe they should be and will be, in the calendar of the Saints of the Church universal, could a more fitting tribute to their memory be paid than that Catholic and Protestant should with common zeal unite their efforts to the end that, before their anniversary day arrives, the most cherished dream of Champlain should be fulfilled

the last pagan rite should cease in our land, and the most far off of the dusky sons of our soil bow his head to receive the holy baptism ,and feel his heart gladden with blessed hope of the Gospel of Peace?

At the conclusion of Chancellor Burwash's address a poem, composed specially for the occasion by M. Gustave Zidler, of Paris, was recited by M. Adjutor Rivard.

AU PÈRE DE LA PATRIE CANADIENNE

I

Terre Sauvage

Mil six cent huit!—Qu'importe une date à ce monde,
Sur qui, sans rien laisser de ce que l'homme fonde,
Glissent les sombres nuits et les jours éclatants,
Où sur l'œuvre de Dieu toute empreinte est absente,
Où seule la Nature immuable et puissante,
Comme au premier matin, règne en dehors des temps?

Mil six cent huit!—Qu'importe à ce prince des fleuves,
Qui n'a jamais senti, parmi des cités neuves,
Se courber sur son flot l'arche des ponts béants,
Mais qui roule à travers d'immenses perspectives,
Ne baignant au miroir de ses eaux primitives
Que des rocs escarpés et des sapins géants?

Qu'importe à la forêt? . . . Parfois l'ombre rougie
Groupe autour des feux clairs de quelque tabagie
Les Chefs à plume d'aigle échangeant leurs colliers;
Puis tout rentre au repos sous les lourdes ramures;
Les sauvages enfants, chasseurs de chevelures,
S'enfoncent en rampant dans l'horreur des halliers. . .

Sans doute un jour, jadis, les fauves paysages
Ont pu voir, tout surpris, quelques Pâles-Visages
Près de Stadaconé dresser leurs ajoupas;
Mais depuis si longtemps leur nef est repartie
Que d'un réseau jaloux la liane et l'ortie
Ont recouvert, Cartier, les traces de tes pas!

Et dans le tour sans fin des saisons monotones
Seules voix du désert, les rafales d'Automnes
Défeuillent tristement les bois inexplorés,
Et les Hivers, vêtus de blancheurs idéales,
Dans un ciel frémissant d'aurores boréales
Agitent à grands plis des voiles diaprés.

Et les jeunes Printemps au sourire innombrable
Raniment sans témoins et le chêne et l'érable
Sur les débris tombés des vieux printemps éteints. . .
Et depuis des milliers et des milliers d'années,
C'est ainsi que, rebelle aux féconds hyménées,
La Nature accomplit ses aveugles destins!

II

LA CONQUÊTE

Mil six cent huit!—Eh bien! oui! la date sacrée,
Où l'Homme en son étreinte enfin te posséda,
Te soumit au Vouloir qui décide et qui crée,
Tu la gardes, en toi gravée, ô Canada!
Toi qui ne connaisais qu'une âpre barbarie,
Grande terre farouche, à qui manquait un cœur,
Bénis qui t'a donné l'âme d'une patrie,
Bénis ton maître et ton vainqueur!

Le voici: c'est Champlain, "noble homme" de Saintonge!
Parmi tes Indiens, ô pays qu'il aimait,
Il chercha des amis pour servir son beau songe;
Et c'est par lui d'abord, fumant le calumet,
Que France te parla d'amour et de vaillance
Avec des mots du cœur qu'un cœur simple comprend. . .
Et tu portas le nom de la Nouvelle-France. . .
Tel fut ton premier conquérant!

Puis d'un œil sûr, jugeant le lieu bel et propice,
Avec le fleuve au pied, les monts à l'horizon,
Sous le cap de granit que la mousse tapisse,
Il te donna, Québec, ta première maison:
Et la maison, vraiment, présentait fière mine,
Par ses fossés, ses murs de robuste épaisseur,
Ses trois corps de logis qu'un pigeonnier domine. . .
Tel fut ton premier bâtisseur!

Alors l'hostile Hiver le bloqua dans sa neige,
Lança par tourbillons ses vents, semeurs d'effrois:
Lui, sans trembler, soigna, durant cinq mois de siège,
Ses compagnons mourant du mal des climats froids,
Et quand Mai délivra le captif volontaire,
Sur trente, autour du Chef, huit restaient en sortant;
Mais il t'avait du moins vaincue et prise, ô terre!. . .
Tel fut ton premier "habitant"!

Prise et vaincue! Ah! oui! tu l'as dû reconnaître,
Quand du premier labour tu subis le tourment,
Quand de ce grain chétif en toi tu sentis naître,
Croître l'épi nouveau du seigle ou du froment!
Vaincue et prise! Ah! oui! quand ta moisson superbe
Tomba sous la faucille, et tu vis ton seigneur
Rompre le premier pain de ta première gerbe. . .
Tel fut ton premier moissonneur!

Et tu devins dès lors plus humaine et clémente. . .
Hélène de Champlain, l'épouse du Héros,
S'en vint apporter, elle aussi, son âme aimante,
Où tant d'hymnes de mort défiaient les bourreaux!
Et comme elle était bonne, en leur naïf hommage,
Les fils d'Areskoui, cuivrés et chevelus,
Dans son miroir magique imprimaient leur image,
Croyant qu'ils ne la quittaient plus!

Et la pâle Française à la grâce fragile,
Devant les Croix de cèdre, où s'inclinent les fronts,
Aux enfants des wigwams enseignait l'Evangile;
Et toujours l'escortaient deux filles des Hurons:
L'une était "Charité," l'autre était "Espérance"
Et c'était doux de voir sous les arbres d'été
La jeune femme offrir son sourire de France
Entre "Espérance" et "Charité"!

III

L'Épée de Champlain

Les armes donc de tes conquêtes,
C'étaient, ô Champlain, toujours prêtes,
La hache, la bêche et la Croix:
Mais c'était aussi, bien trempée,
Une forte et loyale Épée,
O bon soldat du Navarrois!

Et de l'acier sans tache et de ton cœur sans crainte
Tu t'ouvris un chemin plus que tu ne frappas,
Parcourant ton royaume à l'obscur labyrinthe,
Fixant des noms nouveaux à chacun de tes pas;

Et toute une géographie,
Encore, à jamais, glorifie
L'œuvre où ton courage excella,
Répète aux routes qu'elle indique
De la "Mer Douce" à l'Atlantique:
"Le Français a passé par là!"

Tout le pays redit ton épique croisade,
Tes labeurs, tes exploits sur le sol se traçant,
Lorsque tu marchais seul contre la palissade
Où la flèche iroquoise a fait couler ton sang!

Mais Québec, surtout, se rappelle
Ton âme de Romain, si belle,
Quand, malgré l'extrême besoin,
A Kertk, te sommant de te rendre,
Tu dis: "Mes armes, viens les prendre!
Pourquoi nous menacer si loin?"

Et lorsque dans la tombe, un soir, l'œuvre accomplie,
Tu t'endormis, ô preux, sûr de grands lendemains,
L'Épée à lourd pommeau, par ton rêve ennoblie,
Pour "faire le devoir" s'en fut dans d'autres mains.

Et la vaillante, à toute épreuve,
Avec Dollard et Maisonneuve
Repoussa le choc insolent;
Si Frontenac la tint sans faute,
Sœur de Durandal la très haute,
Montcalm trahi fut son Roland!

Mais, la garde rompue, et la lame épargnée,
L'heureux vainqueur lui-même, après le jour fatal,
A la lame française ajustant sa poignée,
Fit un glaive invincible en un double métal!

Et ce que d'estoc ou de taille
Sa lame vaut dans la bataille,
Ceux de Châteauguay l'ont montré!
Toujours ferme et bien aguerrie,
Pour le Canada, ta patrie,
O Champlain, c'est ton fer sacré!

IV

L'Hommage des Jeunes Canadiens

Ah! combien tu l'aimais, ta terre, un jour perdue!
Quand, Richelieu voulant qu'elle te fût rendue,
Québec te reçut triomphant,
Une larme coula de tes yeux, mal cachée:
C'est qu'à ton cœur restait cette terre attachée,
Comme au père une unique enfant!

Quelle joie, ô Champlain, t'innondait! Quelle ivresse,
Quand tu montas là-haut, où ton vieux fort se dresse,
Parmi les salves des canons,
Avec Hébert, Hertel, soldats portant la bêche,
Ces premiers pourfendeurs de la friche revêche,
Les meilleurs de tes compagnons!

Quelle ivresse à revoir bleuir tes Laurentides,
Ton fleuve refléter dans ses ondes splendides
"Ton pays si plaisant et beau,"
Et comme ce jour-là tu ressentis l'envie
Que ta Nouvelle-France, ouvrage de ta vie,
Gardât à jamais ton tombeau!

Oh! oui! nous veillons tous sur ta cendre immortelle!
Trois cents ans ont passé, mais ton peuple fidèle,
Sans rien oublier, la garda!

Et voilà! devant ta gloire, en faisceaux harmoniques,
S'inclinent les drapeaux Français et Britanniques,
Patriarche du Canada!

Vois tous tes descendants en long pèlerinage
Venus pour saluer ton héroïque image
Devant l'autel du piédestal,
Où pour te façonner une digne statue,
Belle âme, de constance et d'honneur revêtue,
Il fallait le plus pur métal!

Ah! oui! l'on te vénère, ô vaillant, comme on prie;
Et quand nous contemplons, Père de la Patrie,
Ton bronze fortement campé,
Tu mets une fierté dans notre jeune fibre,
Qui fait qu'on se respecte et qu'on veut rester libre
Des Grands Lacs aux bords de Gaspé!

Mais va! Puisqu'en renom tu semples croître, ô Père,
A mesure que croît ton pays plus prospère,
Puisque t'est dû tout ce qu'il vaut,
Nous te dresserons, nous, l'espoir, nous, la jeunesse,
Un bronze encor plus noble où l'on te reconnaisse,
Et nous l'élèverons si haut,

Si haut que d'une force immense et continue
Ton front plus près de Dieu se perdra dans la nue,
Et que du ciel nous bénissant,
Plus loin, toujours plus loin, d'heureux soleils sans nombre,
Au sein de leurs clartés allongeront ton ombre
Sur ton Canada plus puissant!

GUSTAVE ZIDLER

After the reading of the poem the meeting adjourned, and the members repaired to the gardens of the University, which were brilliantly illuminated and where refreshments were served.

APPENDIX TO MINUTES.

Amongst the speeches delivered in connection with the reception of new members, the following have been preserved:—

Speech of the Hon. Thomas Chapais in presenting Sir Francois Langelier:

Monsieur le Président, Messieurs:—

En souhaitant la bienvenue dans nos rangs à l'un de nos plus éminents magistrats et de nos plus savants jurisconsultes, qui n'a jamais cru devoir réclamer le titre d'homme de lettres, je ne me sens aucunement embarrassé pour justifier, ou mieux,

pour commenter notre choix devant le public intellectuel qui s'intéresse à nos travaux. Je me rappelle, en effet, que dès la fondation de cette Société Royale en 1882, notre section reçut officiellement la désignation suivante: "Section de littérature française, d'histoire, et de sujets connexes." Et je me dis aussitôt que parmi ces sujets connexes à la littérature et à l'histoire, le droit vient se placer au premier rang. On a beaucoup discouru sur les relations naturelles des lettres et de la science légale? Elles se sont bien souvent prêté un mutuel secours, et leur union a fréquemment contribué à édifier des gloires qui ont traversé les âges. Bornons-nous seulement, pour ne pas paraître pédantesque, à rappeler le souvenir de Cicéron, qui fut à la fois le plus grand avocat et le plus parfait écrivain de son époque, et dont l'antiquité classique nous a légué les œuvres comme des modèles achevés de belle littérature. Cette alliance des lettres et du droit s'explique aisément. Le droit confine à l'histoire et à l'éloquence.

Sans cesse en étudiant la science légale, on touche aux évolutions sociales et politiques à travers lesquelles se sont établis les grands principes juridiques et se sont lentement élaborés les codes. Sans cesse aussi en recherchant de quelle manière le droit a exercé son influence sur les événements publics et privés, on rencontre l'éloquence écrite ou parlée à laquelle le jurisconsulte a dû demander sa force persuasive et sa puissance souvent irrésistible. Or, l'histoire et l'éloquence sont incontestablement des provinces de la littérature, et il n'en faut pas davantage pour établir la légitimité du lien qui unit ensemble le droit et les lettres.

Notre célèbre devancière, la plus illustre société littéraire qu'il y ait au monde, l'Académie française, l'a bien compris, puisque depuis ses origines jusqu'à nos jours elle a toujours élu quelques-uns des plus dignes représentants du barreau ou de la magistrature.

De Patru à Barboux, si l'on parcourt cette liste glorieuse où brillent les noms de Montesquieu, de Séguier, de Malesherbes, d'Aguesseau, de Portalis, de Berryer, de Dufaure et d'Edmond Rousse, on se convainc que les humanités et la jurisprudence auraient tort de laisser prononcer entre elles le divorce que certains esprits trop férus de terre à terre voudraient faire décréter. Ce divorce, monsieur, vous n'en avez pas voulu. A l'exemple de plusieurs de nos membres les plus justement estimés du public vous avez cru que la culture littéraire est l'une des fortes assises sur lesquelles doit s'asseoir une carrière légale qui ne limite pas son essor au fameux mur mitoyen. Et sans aspirer à faire précisément métier de littérateur, vous avez voulu être un lettré! Vous avez longuement et assidûment fréquenté les maîtres de la pensée et du langage, qui ont fait la gloire des lettres françaises et qui, dans tous les siècles et à travers toutes les vicissitudes, ont conservé à notre ancienne mère-patrie une sorte de magistère intellectuel, bienfaisant ou redoutable. C'est dans ce généreux commerce que vous avez conquis cette langue précise, correcte, d'une limpidité et d'une aisance si remarquables, qui vous a valu tant de succès comme avocat, comme professeur, comme conférencier et comme magistrat. J'ai dit comme professeur. Me permettrez-vous ici, Monsieur, un souvenir personnel. Je fus l'un de vos élèves. Hélas! il n'y paraît guère aujourd'hui, dira sans doute plus d'un auditeur, surpris de cette révélation démentie par les apparences. Mais il n'en est pas moins vrai qu'aux alentours de 1876 j'allais m'asseoir sur les bancs de la Faculté de Droit pendant que vous y occupiez la chaire avec une maîtrise et une supériorité reconnues de tous. Vous nous y donniez l'explication et le commentaire de notre code civil, vieux alors de dix ans à peine, et naturellement moins alourdi qu'aujourd'hui par la multiplicité des arrêts où des plaideurs hargneux prétendent, à certaines heures réservées pour la malédiction classique, que s'accuse trop abondamment cette glorieuse incertitude de la loi, l'un des premiers lieux communs de la langue légale qui ait surpris notre ferveur de lévites au seuil du temple de Thémis. Mes confrères et moi, nous goûtions

beaucoup votre cours, et ce qui nous y charmait surtout c'est que nous le comprenions si bien! Comprendre la leçon, c'est la savoir, ou à peu près. Et faire comprendre l'enseignement que l'on donne, n'est-ce pas l'une des conditions essentielles du professorat fructueux? Nous allions donc avec plaisir vous entendre, et l'heure nous semblait courte que nous passions à écouter votre commentaire des articles, donné avec une abondance épanche, une prodigieuse fluidité verbale, une multiplicité de variations explicatives sur le texte soumis à notre étude, qui nous en faisaient saisir le sens et la portée véritables, et nous permettaient de prendre autant de notes que pouvaient nous y incliner notre ardeur studieuse ou notre crainte salutaire des examens trimestriels. Ce qui animait et vivifiait vos leçons, c'était la facilité copieuse, et la perpétuelle clarté de votre parole. La clarté, qualité maîtresse de tout bon style et de toute belle œuvre littéraire. Cette faculté précieuse, trop fréquemment absente du livre, du discours ou de la leçon, elle semble bien facile à atteindre, aux yeux du lecteur ou de l'auditeur inexpérimenté qui jouit du plaisir de comprendre et le trouve tout naturel, sans se douter du labeur imposé à l'orateur et à l'écrivain par la recherche de la forme lumineuse et limpide, et par la lutte contre les obscurités insidieuses qui noient la pensée dans la brume. Cette faculté, nous n'y songions guère alors, mais nous l'avons compris depuis, vous l'aviez conquise par le travail.

Le travail, Monsieur, vous l'avez choisi comme le cher compagnon de votre vie, et laissez-moi le proclamer, il a été l'une de vos plus belles leçons. Vous avez vécu avec les livres, et si votre merveilleuse mémoire nous donnait une nomenclature des ouvrages que vous avez non pas seulement effleurés du regard, mais lus entièrement, nous en resterions stupéfaits. Droit, histoire, philosophie, économie politique, science, poésie, éloquence, critique littéraire, vous n'en avez exclu aucun, et c'est ainsi que vous avez accumulé cette variété de connaissances qui se manifeste chez vous sans effort, chaque fois qu'on met à contribution votre inépuisable obligeance. A l'heure où, après de brillantes études, vos talents vous ouvraient une carrière pleine de promesses qui ne devaient pas être pour vous décevantes, vous n'avez pas cru que vos premiers succès pouvaient vous dispenser de l'effort continu, de l'étude persévérante. Admirable exemple que l'on me permettra de signaler à nos générations grandissantes, pour leur rappeler cette vérité que le travail intellectuel n'est pas seulement l'affaire d'une décade, mais qu'il doit être la règle, l'habitude et le ressort de la vie entière.

Il est à regretter, Monsieur, que votre modestie ou vos trop absorbantes occupations ne vous aient pas permis de lier votre gerbe, et de publier en volume—je fais ici abstraction de vos importantes publications pu[illegible]ment légales—les travaux divers dûs à votre plume. En parcourant nos journaux et nos revues on en ferait une collection pleine d'intérêt et de saveur où l'on verrait figurer en bonne place votre essai sur "Homère et l'Iliade," votre esquisse de "Paris sous le second Empire," vos impressions de voyage intitulées "Dix jours parmi les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre," et vos belles études d'économie politique. Dans ces morceaux divers, que le temps dont je dispose ici ne me permet pas d'analyser, on retrouverait les qualités distinctives de votre talent, la lucidité de l'exposition, la vivacité, la correction et le naturel du style.

Qu'il me soit permis d'exprimer un vœu, tout à fait de mise en ce moment, c'est qu'un éditeur bien avisé, cueille bientôt la fleur de votre panier littéraire, et donne à vos collègues le plaisir de faire ou de renouveler connaissance avec quelques-unes de vos meilleures productions.

Quoique nous n'ayons pas besoin d'une telle publication pour étayer les suffrages que nous vous avons donnés, nous sommes assurés que la Société Royale gagnerait un accroissement d'honneur à l'accroissement de réputation d'un de ses membres qui, quoique nouveau par l'élection, prend place parmi les plus anciens par le mérite.

Speech of the Abbé Camille Roy in presenting M. Adjutor Rivard:

Monsieur le Président, Messieurs:—

C'est pour moi une tâche infiniment agréable que de présenter aux membres de la Société Royale du Canada, Mon ir djutor Rivard. Une amitié déjà ancienne et des labeurs communs ont créé entre nous des relations que vient resserrer encore aujourd'hui une nouvelle confraternité.

Au nom de la Société Royale je vous offre donc aujourd'hui, Monsieur, la plus large et la plus cordiale bienvenue. Nous pouvons vous le dire sans que nul ne s'en étonne, vous étiez promis à notre Société par votre ardeur au travail intellectuel et par vos œuvres accomplies. Depuis longtemps déjà vous recevez les applaudissements de ceux qui vous connaissent et vous estiment, et il n'est peut-être pas très exagéré de dire que vous appartenez aux lettres canadiennes depuis que vous avez commencé à les cultiver et à tailler votre plume. Dans ce Séminaire de Québec où vous fûtes un élève studieux et constant à la besogne, vous avez révélé votre premier souci de la forme et cette recherche de l'élégance que vous avez convertie en la plus aimable simplicité. Notre professeur de seconde se plaisait à nous lire un devoir d'un ancien élève, une narration où vous aviez revêtu des plus riches couleurs "le sylphe" que nous essayons de décrire après vous; et cette œuvre d'écolier vous posait déjà comme un grand maître devant nos regards d'innocents humanistes.

Mais, c'était là un essai que vous avez oublié peut-être, et auquel il n' faut attacher d'autre signification que celle d'une promesse littéraire que bientôt vous avez songé à remplir. Vous souvenez vous qu'en 1890 parût à Lévis un modeste périodique où les jeunes de ce temps—et parmi eux quelques-uns n'avaient pas vingt années—faisaient avec orgueil imprimer leur prose et leurs vers? Ce recueil s'appelait "le Glaneur", et ce fut des épis de toutes sortes et de toutes qualités qu'il s'en alla prendre aux sillons de cette verdoyante jeunesse. Dans ces feuilles du "Glaneur", aujourd'hui fanées, et que m'envoyait, il y a quelques mois, à titre de curiosité littéraire, celui qui était à la fois votre éditeur et votre collaborateur*,

*. M. Pierre-Georges Roy.

où vous aussi vous aviez mis votre paille et votre grain, je retrouve de vous des vers et de la prose. Ne craignez rien, Monsieur, je ne parlerai pas de vos vers. Je n'apprécierai pas non plus cette laborieuse dissertation sur la "Création" qui commence par une interrogation: Qu'est-ce que le néant? et qui se termine par un acte de foi: "Credo in Deum creatorem cœli et terræ." Je ne veux ici signaler que cet article, "La littérature Canadienne et la critique", que vous avez signé de votre pseudonyme, et qui nous révèle sans doute cette préoccupation que vous aviez dès lors de contribuer pour votre part à perfectionner parmi nous un instrument qui fut trop souvent lourd et bien inexpérimenté de nos premiers Boileau.

Cependant vous ne deviez pas tout de suite orienter vers cette œuvre votre principale activité. Le barreau, d'ailleurs, vous retenait tout entier, et certains succès de salon, que vous ne dédaignez pas encore parce que vous les méritez toujours, allaient attirer dans une autre direction votre esprit curieux et avide de travailler. Vous aimiez à bien parler votre langue, et à bien dire tant de choses merveilleuses que par les poètes et les prosateurs elle a mission d'exprimer. En cultivant la diction, vous avez mieux aperçu certains défauts de notre prononciation canadienne; vous avez voulu essayer de les corriger, et c'est à cette louable entreprise que nous devons votre "Art de dire" et votre "Manuel de la Parole."

Ces travaux vous préparaient, à votre insu peut-être, à une autre œuvre dont il faut vous donner crédit, qui justifierait à elle seule votre choix et votre entrée dans la Société Royale, et qui restera votre principal titre à la reconnaissance de vos compatriotes, je veux nommer "La Société du Parler Français au Canada."

Vous avez apporté dans la fondation et dans le développement de cette œuvre l'expérience que vous aviez acquise dans vos études sur notre parler franco-canadien, et surtout, peut-être, [illegible] inlassable activité qu'exigeait de son secrétaire général, j'allais dire de son secrétaire perpétuel, l'organisation d'une pareille société. C'est à cette expérience et [illegible] ce labeur infatigable que nous devons surtout d'avoir vu se constituer, sous les auspices de l'Université Laval, et sur cette terre de Québec où doit toujours s'exprimer et s'épanouir la pensée française, une association de forces intellectuelles qui se groupent et se concertent pour maintenir et pour conserver notre langue, la préserver des contaminations dangereuses et lui garder toute sa fraîche et savoureuse originalité.

C'est le 18 février 1902 qu'était fondée la "Société du Parler Français du Canada". Au mois de septembre suivant, paraissait le premier numéro de son "Bulletin".

C'est dans les pages de ce "Bulletin" qu'il faudra désormais aller chercher votre pensée, et c'est là que nous la voyons prendre les formes les plus variées. Philologue et critique littéraire, vous passez avec aisance d'un article sur l'hiatus ou sur le suffixe en "eur" dans notre parler populaire au compte rendu des livres qui viennent de paraître par nous, où de ceux-là, à l'étranger, l'objet se rapporte à l'œuvre même de notre Société.

Mais c'est surtout dans vos articles sur le parler franco-canadien, qu'il s'y agisse de phonétique, de morphologie, ou de syntaxe, que l'on retrouve le meilleur de votre esprit et la plus solide part de votre collaboration. Quelques-uns de ces articles, comme le "Parler franco-canadien, le genre des noms communs dans notre Parler populaire, le superlatif dans notre Parler populaire, les formes dialectales dans la Littérature canadienne, les Dialectes français dans le Parler franco-canadien, la Françisation des mots anglais dans le Parler franco-canadien," sont les plus neufs et les mieux documentés que nous ayons sur ces matières. Dans ces écrits nous retrouvons le dessein qui inspire tous les directeurs de la "Société du Parler français", faire de notre langue une étude scientifique, rattacher nos vocables populaires au vieux parler des provinces de France, donner, s'il est possible, de nouvelles lettres de crédit à des formes ou à des mots qu'un purisme exagéré voudrait proscrire, et surtout combattre l'anglicisme qui est sur ce terrain de la linguistique notre véritable ennemi.

L'on vous saura gré d'avoir voulu ouvrir à tous ceux qui veulent travailler avec vous les sources principales d'information en publiant, en collaboration avec un professeur de l'Université de Boston, la "Bibliographie du Parler français au Canada."

De vos comptes rendus bibliographiques, je ne dirai qu'un mot, c'est que leur franchise, pénétrée d'une grande délicatesse de sentiment, vous a valu l'estime de ceux qui aiment la vérité, et parfois aussi le dépit secret ou avoué de ceux qui s'obstinent à ne pas comprendre ce que doit être, même au Canada, la bonne critique littéraire.

Voilà, Monsieur, trop rapidement esquissées, quelques-unes de vos œuvres, et partant quelques-unes des raisons que nous avions de vous inviter à prendre votre place parmi nous. Vous y succédez à un confrère regretté qui avait, comme vous, bien aimé notre langue et notre littérature. Napoléon Legendre fut l'un des premiers qui écrivit sur notre parler franco-canadien, et il a laissé quelques séries d'articles où se montre toute la finesse de son tempérament d'auteur et d'ar-

tiste. Il n'eût pas souhaité pour le remplacer à la Société Royale un Québecquois plus que vous digne de sa ville et de nos traditions intellectuelles.

Speech in reply of M. Adjutor Rivard:

Monsieur le Président, Messieurs:—

Mon rôle dans cette cérémonie est agréable à remplir, et relativement facile, plus facile assurément que la mission dont M. l'abbé Roy vient de s'acquitter avec tant de délicatesse.

M. Roy était chargé d'ouvrir à un nouveau venu les portes de la Société Royale et ces portes n'obéissent pas toujours à ceux qui frappent; les portes ouvertes, le nouveau venu n'a qu'à entrer, et vous voyez que cela se fait sans la moindre effort. M. Roy devait encore justifier par quelque manière le choix de la Société, et son habileté, mise au service d'une indulgente amitié, pouvait seule en venir à bout; ce souci n'inquiète pas le nouvel élu, qui n'a qu'à se féliciter lui-même d'avoir été choisi. Il fallait que M. Roy, découvrît au nouveau confrère quelque titre à tant d'honneur, et c'était là une grande entreprise; le récipiendaire, lui, est plus à l'aise; il n'a qu'à remercier la Société Royale, et M. Roy.

Quoi de plus facile, en vérité, et de plus agréable?

J'entre donc, je me félicite, et, Messieurs, je vous remercie.

Je fais la juste appréciation et de l'honneur qui m'est accordé, et du peu de droit que j'avais d'y prétendre. Mais vous voulez sans doute honorer la Société du Parler français dans la personne de son secrétaire, et reconnaître par là le mérite d'une entreprise, à laquelle la Société Royale ne pouvait manquer de s'intéresser. En effet, la Société du Parler français s'efforce, mais dans une sphère restreinte et sans prestige, vers un objet qu'embrasse votre programme.

Vous avez reçu la mission d'encourager les études scientifiques. Nous travaillons au progrès chez nous de cette science, relativement jeune, de la philologie romane, qui passionne aujourd'hui les savants, non seulement de la France et des autres pays latins, mais de l'Angleterre et de l'Allemagne, de la Suède et du Danemark.

Vous voulez qu'on étudie de préférence les choses du pays. C'est au domaine roman du Canada, encore inexploré, que nous cherchons à appliquer des méthodes de critique et d'observation empruntées aux philologues de l'Ancien Monde.

Vous croyez que deux nationalités sont une richesse pour un pays, si elles peuvent vivre côte à côte sans se fusionner, rester distinctes sans se haïr, rivaliser sans se combattre, grandir sans s'absorber l'une l'autre; qu'il est bon que chacune ait sa langue et sa littérature; et qu'il est heureux, le peuple qui voit croître et fleurir dans ses parterres, racinés au même sol et tirant des mêmes sucs des vertus différentes, les roses d'Angleterre et les lys de France! L'organisation même de votre "section française", montre que c'est bien là votre sentiment. Or, la Société du Parler français ne pense pas autrement. Elle sait comme la vie d'un peuple est intimement liée à la vie de sa langue, et combien il importe de conserver intact l'idiome ancestral, si l'on veut que se perpétuent les traditions et les caractères distinctifs de la race; et, pour que les lettres fleurissent, elle pense qu'il ne suffit pas de garder sa langue, qu'il faut encore la parler tellement qu'elle soit l'expression même de l'âme nationale, c'est-à-dire, qu'elle réponde à la fois à l'évolution naturelle de l'idiome et aux enseignements de la tradition, aux exigences des conditions sociales nouvelles et au génie qui l'a créée; c'est-à-dire, encore, qu'elle ait la pureté et la correction classiques, et en même temps une certaine originalité régionale; que, pour nous, enfin, de la Province de Québec, elle soit française, sans laisser d'être par quelque côté canadienne.

Dégager, donc, notre discours de ce qui peut l'alourdir; l'enrichir de ce qui peut lui donner du caractère; nationaliser nos vocables populaires les plus légitimes et les mieux venus; orienter les efforts des Canadiens-français qui désirent épurer et perfectionner leur langage; enfin, travailler au développement de notre littérature nationale—tel est le programme de la Société du Parler français. Il entre assez dans les desseins de la Société Royale, pour que celle-ci s'y intéresse.

Aussi bien, ce programme n'est pas nouveau. Nous marchons sur les traces de plusieurs, nos devanciers et nos maîtres, qui furent, qui sont encore des vôtres. Dans vos "*Mémoires*", Messieurs, se trouvent les ouvrages qui nous ont d'abord inspirés, les belles études des Sulte, des Cazes et des Légendre.

Prenez-vous ce soin, dans la Société Royale, de donner au disciple le fauteuil du maître? Je ne sais. En tout cas, il est particulièrement agréable au secrétaire de la Société du Parler français de succéder parmi vous, à Napoléon Légendre. Je dirai plus tard l'écrivain, dont l'aisance et la clarté furent les qualités essentielles; le chantre de la famille et du foyer, des humbles et des simples, des émotions naïves et des joies discrètes; le poète, qui, dédaignant la jonglerie des mots et les virtuosités du métier, s'abstint toujours des colorations violentes et se tint dans la gamme des tons doux et argentins, mais qui, pour arriver à cette simplicité, employait peut-être, comme Brizeux, toutes les ressources de l'art... Aujourd'hui, je veux saluer, dans celui dont j'ai l'honneur de prendre ici la place, l'amant de la langue française. Légendre avait pour sa langue un culte. Il la voulait pure, claire et correcte. Il la voulait élégante aussi, vive et pittoresque. Il la voulait française à la fois et canadienne. L'un des premiers, Légendre comprit quelles richesses renferme notre parler populaire et revendiqua le droit de cité pour les formes savoureuses du franco-canadien, pour ces vieux mots roturiers que nous avons hérités de nos ancêtres. Il a publié chez vous ses études, Messieurs, et vous savez avec quel goût et quelle sûreté il épurait et enrichissait son vocabulaire.

Sans doute, sa science philologique fut parfois en défaut. Mais il faut bien penser qu'il écrivait à une époque où la "*Grammaire historique*" et le "*Dictionnaire*" de Brachet étaient les derniers mots de la science. Dans de pareilles conditions et avec de telles instruments de travail, il n'est pas étonnant que Légendre ait erré sur quelques points; c'est plutôt merveille qu'il ait pu voir si juste et ne point se tromper davantage. Ne nous arrêtons pas à ces détails. Il reste que Légendre est l'un de ceux qui ont le mieux parlé de la langue française au Canada, qui l'ont aimée avec le plus d'ardeur, qui l'ont cultivée avec le plus de goût.

Et, parce que c'est à son fauteuil que vous m'avez élu, Messieurs, l'honneur que vous me faites en m'admettant dans la Société Royale m'est doublement précieux.